



Commune de Saint-Gildas de Rhuys

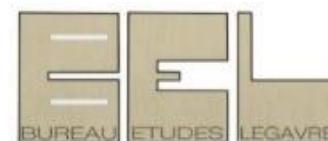
Aménagement des espaces
publics du centre bourg

Diagnostic - Enjeux



Saint-Gildas
de Rhuys

Novembre 2023



GUILLEMAUT
ARCHITECTE



0 INTRODUCTION

Maitrise d'ouvrage



Saint-Gildas
de Rhuy

En partenariat avec * :



* Liste non exhaustive

Maitrise d'œuvre

ar TOPIA
Paysage arlitek
PAYSAGE & URBANISME

EEL
BUREAU ETUDES LEGAVRE
INGENIERIE VRD

GUILLEMAUT
ARCHITECTE
PATRIMOINE



Référent ARTOPIA
D. Courchinoux



Référent BEL :
F. Legavre



Référente patrimoine :
C. Guillemaut

<p>David COURCHINOX Conduite de projet - Paysage</p> <p>Yves Nicolas Ingénieur urbaniste</p> <p>Julia PAUILLAC Architecte urbaniste</p> <p>Stéphane LE GOURRIEREC Chargé d'études paysage</p> <p>Aurélie AGOQUÉ Suivi administratif</p>	<p>Franck LEGAVRE Direction de projet</p> <p>Alexandre BIZEUL Assistant maîtrise d'oeuvre</p> <p>Aude LEGAVRE Chargée d'études Suivi administratif</p>	<p>Caroline GUILLEMAUT Direction de projet patrimoniaux Spécialiste qualifiée du patrimoine architectural et urbain.</p>
--	---	---

<p>Missions principales Conception Approche paysagère Choix techniques Insertion du projet Concertation Suivi travaux Démarches d'urbanisme Gestion de projet Suivi administratif et financier Pilotage des réunions Synthèse des documents</p>	<p>Missions principales Approche urbaine Accessibilité Voirie et chemins Réseaux - Concessionnaires Suivi travaux</p>	<p>Missions principales Analyse patrimoniale et archéologique Recherches historique Synthèse réglementaire Préconisations environnement et Mise en valeur des composantes historiques Relation ABF</p>
---	--	---

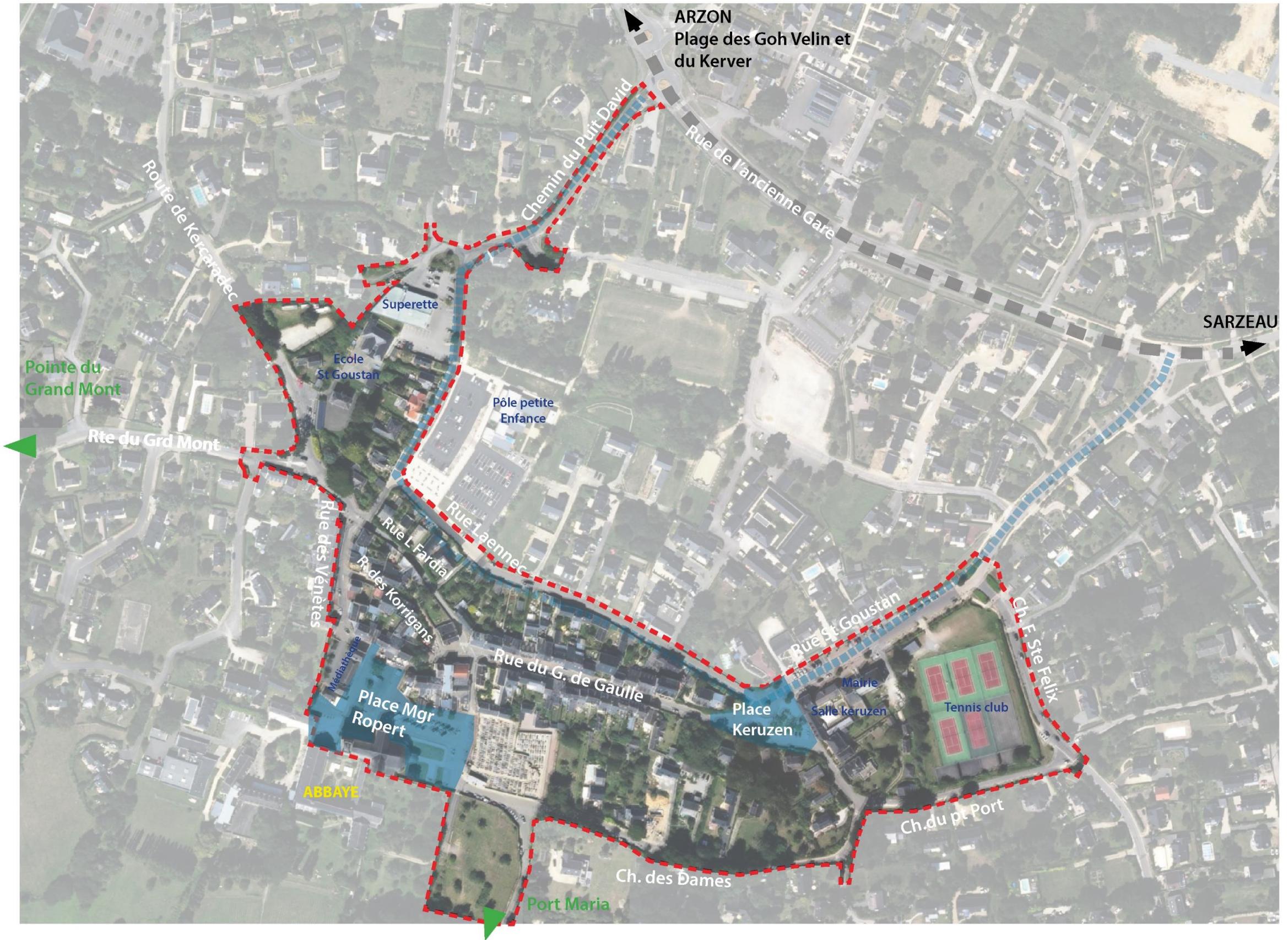


- **Réunion d'aujourd'hui** pour introduire le sujet et initier une culture commune du projet.

- **le 14 novembre à 17h30**
1 atelier/table ronde autour du patrimoine, de la mobilité et de la nature en ville
(ouverts à tous – Salle Kercaradec)

- **le 20 novembre à 16h**
1 atelier/ table ronde autour de la vie économique et du commerce
(dédié aux acteurs économiques de la commune – Salle Kercaradec)





SOMMAIRE

1/ APPROCHE HISTORIQUE

2/ APPROCHE URBAINE

3/ APPROCHE VRD

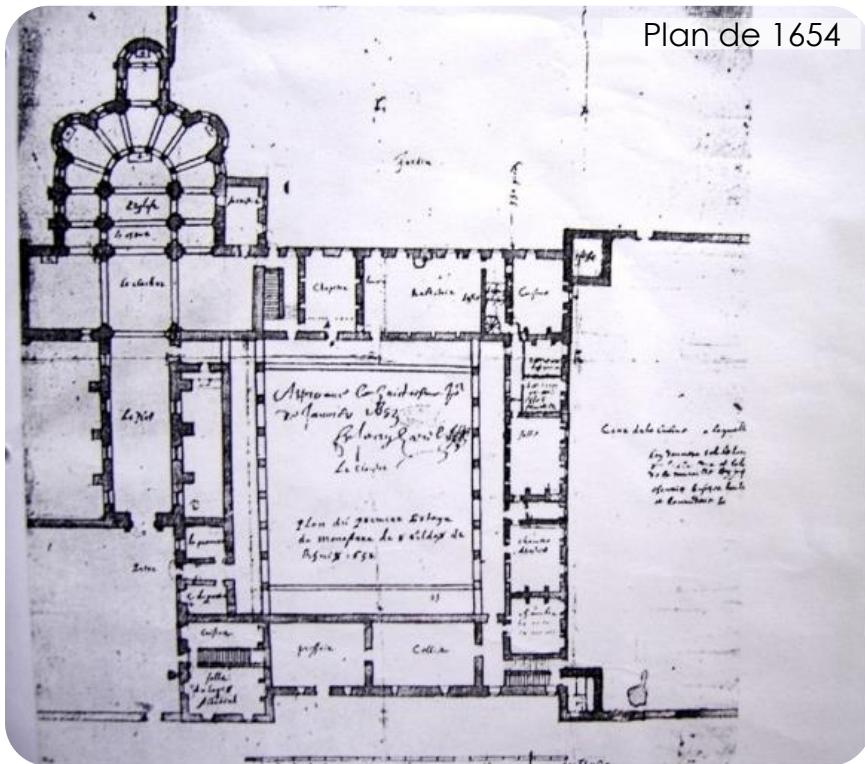
4/ APPROCHE PAYSAGERE

5/ SYNTHESE DES ENJEUX





1 APPROCHE HISTORIQUE



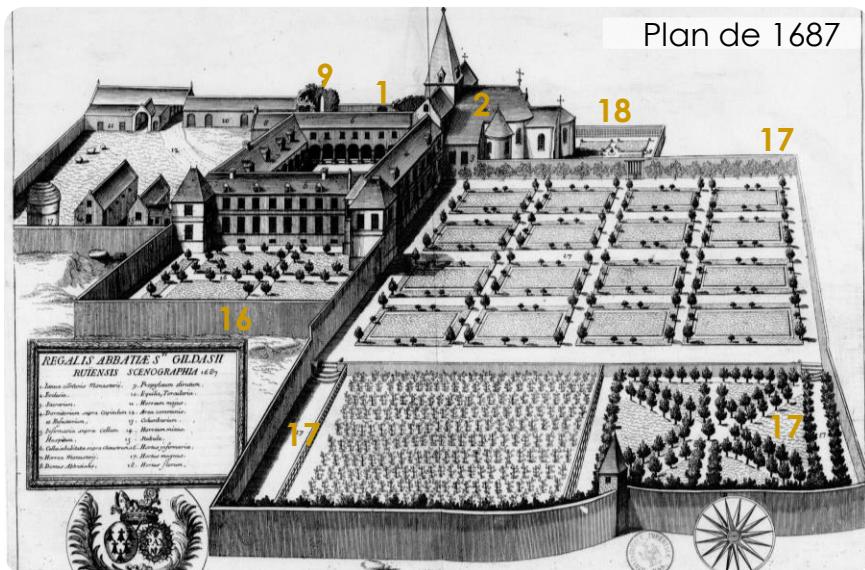
L'Abbaye est fondée au VI^{èmes}. par Gildas, moine venu d'Ecosse. Elle est alors construite en bois. Au X^{èmes}, l'abbaye de Saint-Gildas est détruite par les invasions normandes. Abandonnée, elle tombe alors en ruines. Commencée en 1008, sa reconstruction en pierres s'achève en 1032 par la consécration de l'église par Judicaël, évêque de Vannes. Aujourd'hui intégré au bourg, le monastère se trouvait à proximité d'une forêt importante qui couvrait toute la presqu'île au Moyen-Age.

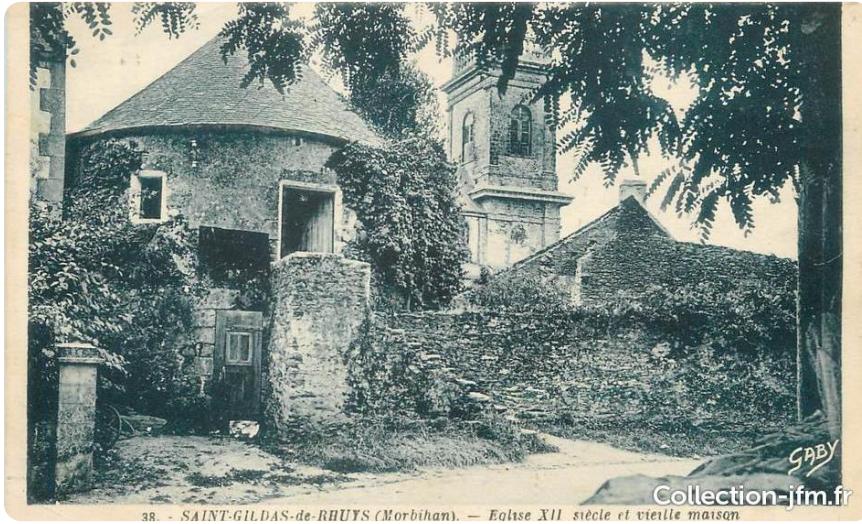
Au début du XVI^{èmes}, l'Abbaye tombe en décadence et les bâtiments se ruinent peu à peu. En 1649, l'Abbaye est affiliée à la Congrégation de St Maur viennent à Saint-Gildas, restaurent le chœur roman de l'église et reconstruisent la nef, dans le style classique. En 1668, un coup de foudre sur le clocher provoque l'effondrement de la nef de l'église Abbatiale. En 1746, le logis abbatial est reconstruit.

En 1772, le titre d'abbaye est supprimé et, en 1759, il n'y reste que 5 moines. A la Révolution, l'ensemble du domaine, y compris l'église et les dépendances, est vendu comme bien national.

Illustration de la nef primitive détruite en 1687 avec (extrait de la légende) :

- 1 : Ianua comunis Monasterii (porte commune du Monastère)
- 2 : Ecclesia (église)
- 9 : Propylceum dirutum (propylée détruit)
- 16 : Hortus infirmarice (jardin)
- 17 : Hortus magnus (grand jardin)
- 18 : Hortus florum (jardin des fleurs)





En 1804, la commune obtient le droit de racheter l'église devenue alors paroissiale. En 1825, le monastère est acheté par Mme Molé de Champlâtreux qui y installe les religieuses de la congrégation de la Charité de Saint-Louis. Celle-ci retrouve ainsi sa vocation religieuse. **Les sœurs y arrivent en mai 1825 et ouvrent une école, puis un orphelinat.**

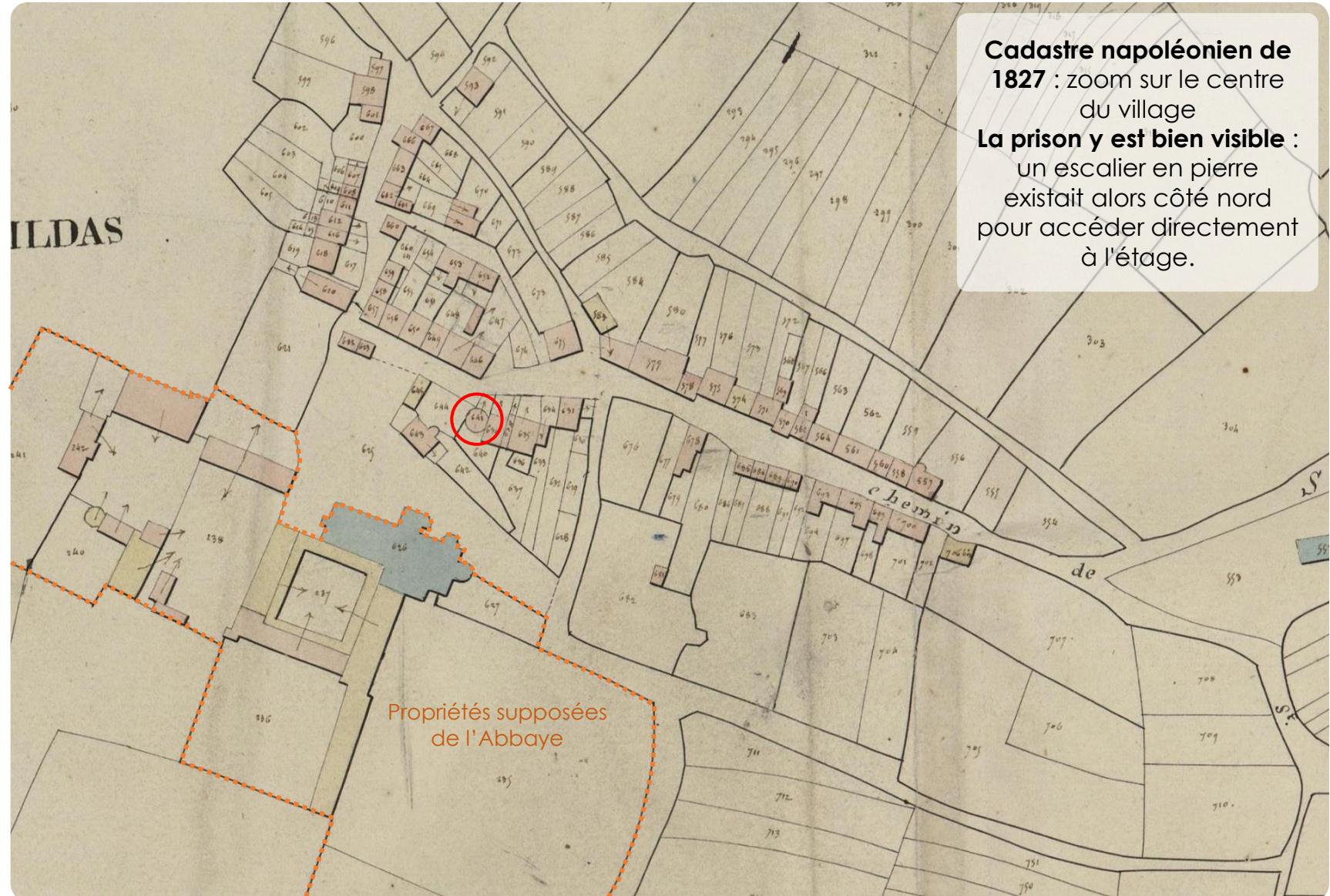
En 1833, les sœurs ouvrent leur maison aux touristes qui y viennent pour les bains de mer : les premiers congés payés ne feront leur apparition en France, et uniquement pour les fonctionnaires, qu'à la suite d'un décret de Napoléon III en 1853. **Mais cette initiative ne participera pas au développement urbain du bourg.**

L'église est classée Monument Historique en 1840.

Cadastre napoléonien de 1827

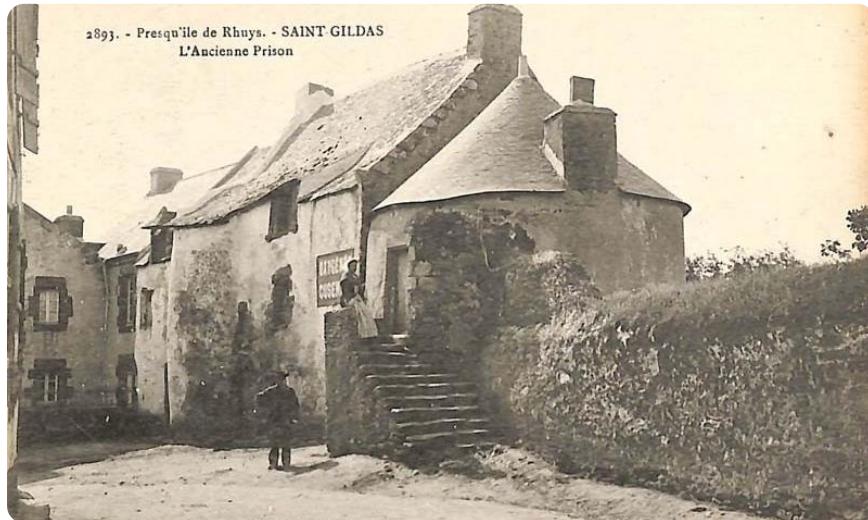


Minute de l'Etat Major de 1836

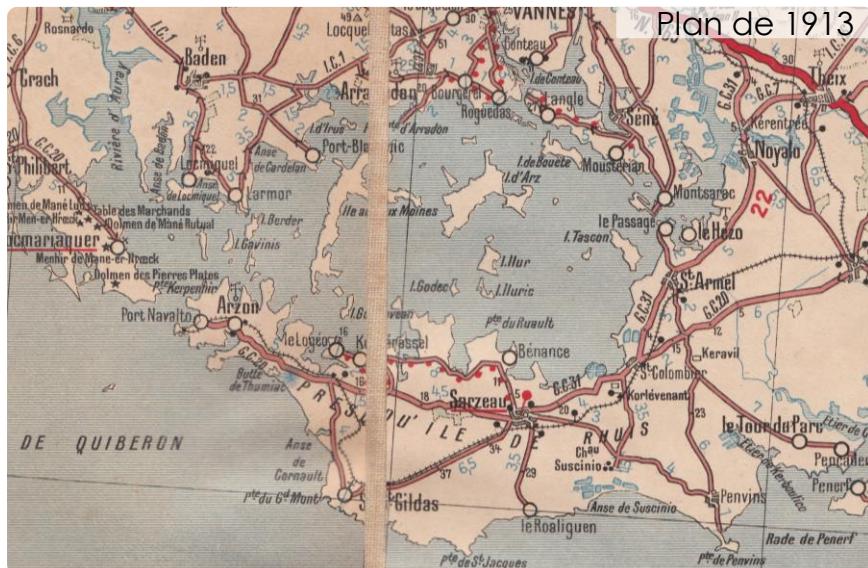


Cadastre napoléonien de 1827 : zoom sur le centre du village
La prison y est bien visible : un escalier en pierre existait alors côté nord pour accéder directement à l'étage.

Propriétés supposées de l'Abbaye



Cartes postales anciennes du début du XX^eme s.

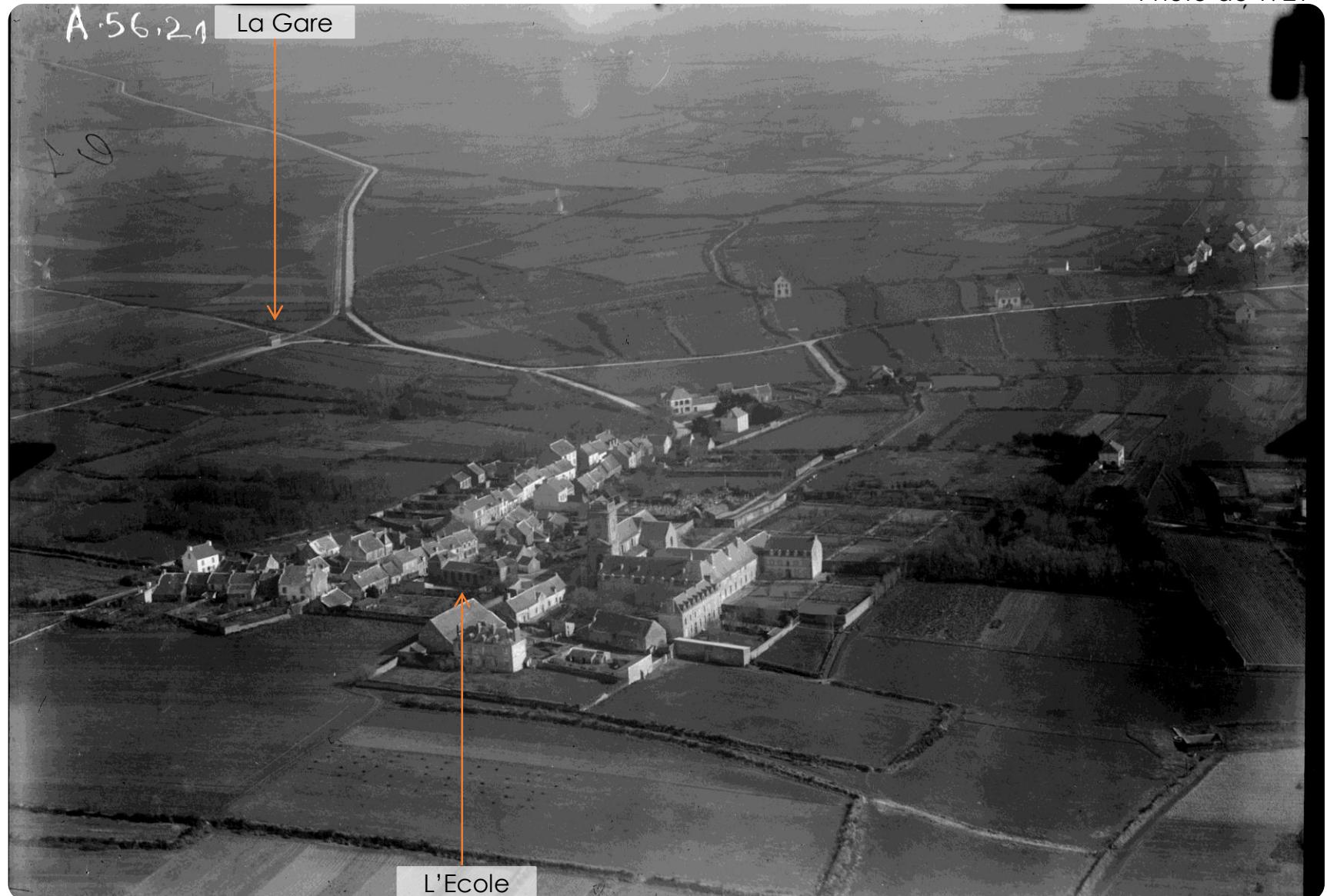


L'école, actuelle médiathèque, est construite fin XIX^{èmes} positionnée en plein cœur de bourg, sur la place au nord de l'Abbaye.
 Sa position désaxée par rapport à l'espace urbain actuel est dû à **l'alignement de sa façade principale parallèlement à d'anciennes constructions à l'Est de la place, aujourd'hui disparues**. Cela devait peut-être avoir pour objectif initial de redéfinir la place.
 Plus tard, un alignement des façades de l'îlot situé au Nord de la place sera effectué, parallèlement au pignon de l'école.

La ligne ferroviaire Surzur/Port-Navalo fut mise en service en 1910.

Avant 1921, on constate un développement urbain réduit et des espaces urbains peu traités.

Photo de 1921



A la fin du XIX^{ème} s, Ludovic de L'Etang, parisien, propose aux autorités Morbihannaises la **mise en place d'une voie ferrée entre Vannes et Port-Navalo**.

Selon lui cette voie **faciliterait autant les activités économiques** (pêche et agriculture) **que le développement du tourisme et des stations balnéaires**.

Malgré les hypothèses de M. Ludovic de L'Etang, **l'arrivée du train à Saint-Gildas de Rhuy ne développera pas particulièrement la commune**.

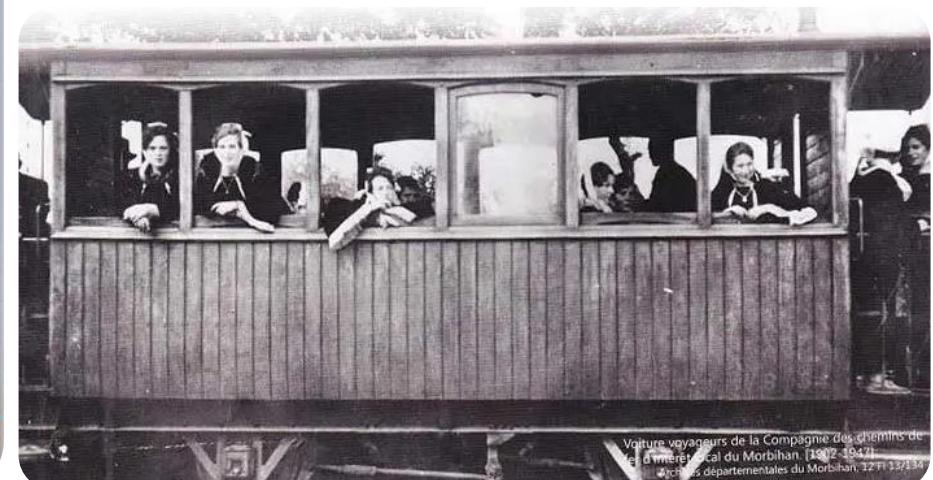
Avantages
pour
la
Région sud du département du Morbihan
résultant de
l'établissement d'une Voie Ferrée étroite sur Route
de
Vannes à Port-Navalo.

L'établissement d'une voie ferrée d'un mètre de largeur, sur route, partant de Vannes, traversant la presqu'île de Rhuy et aboutissant à Port-Navalo, rendrait les plus grands services aux populations terriennes et maritimes de la dite presqu'île, à celles des autres presqu'îles de Conier et de Samariaguer, à celles de Houat, d'Hoëdic et de Belle-Ile, à la marine marchande, aux ostréiculteurs et pêcheurs de l'immense golfe du Morbihan, aux voyageurs de commerce, aux baigneurs ainsi qu'à de nombreux excursionnistes. Cette voie ferrée, enfin, au point de vue stratégique, serait d'une réelle importance puisqu'en cas de guerre et d'arrivée d'une flotte ennemie à l'entrée du golfe, dont il est parlé plus haut, permettrait d'y envoyer rapidement les troupes en garnison à Vannes.

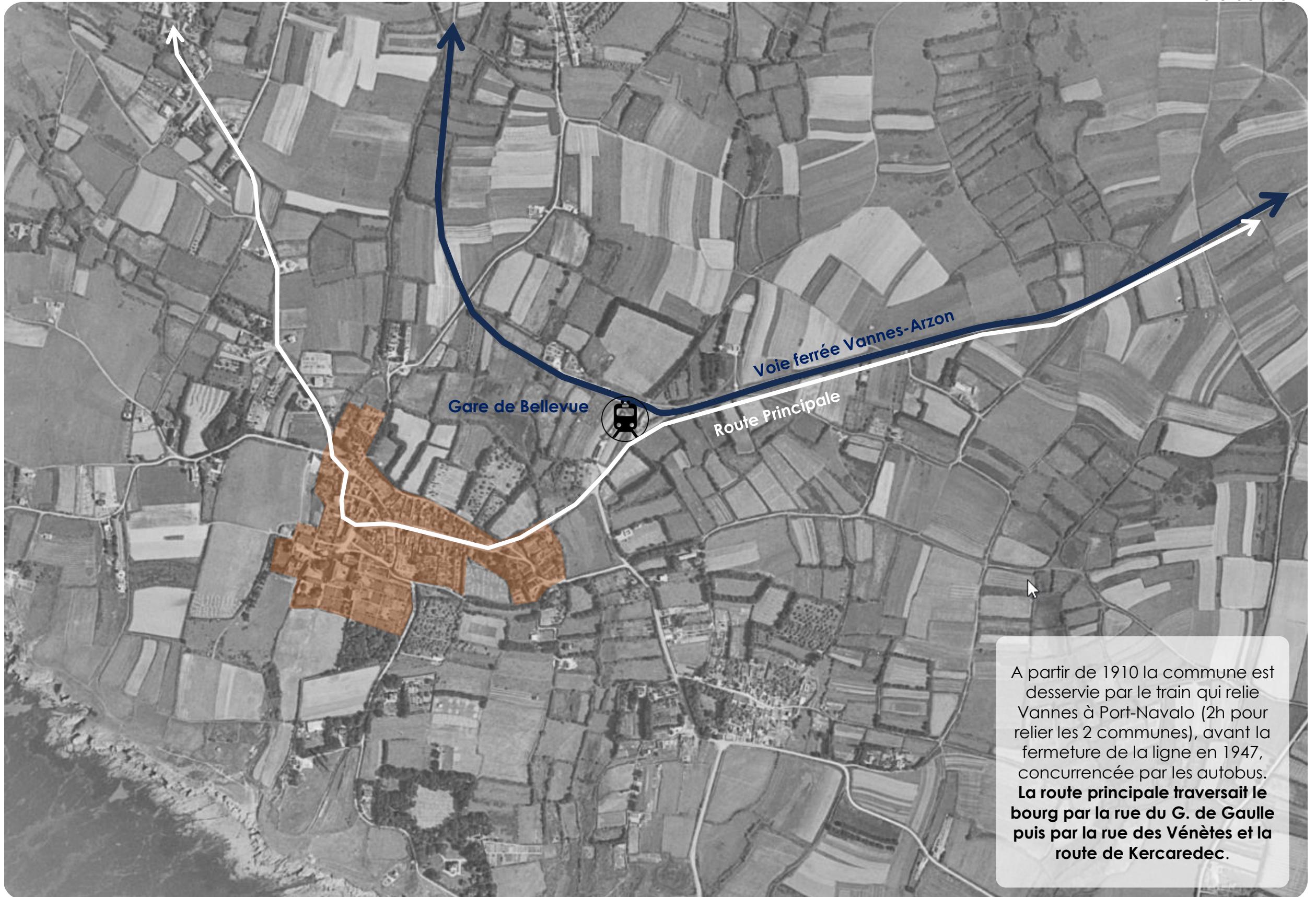
La dite voie ferrée faciliterait le commerce dans la région qu'elle desservirait, les curiosités de la presqu'île de Rhuy, du golfe du Morbihan et de Samariaguer seraient davantage visitées, et les stations balnéaires de St-Gildas et de Port-Navalo deviendraient plus fréquentées; et, sans nul doute, il s'en créerait d'autres dans cette région qui est l'une des plus pittoresques du pays de France; on ne saurait imaginer la variété des aspects ni le charme de cette petite mer changeante dont l'eau est moins saisisante que celle de la Manche; puis le climat est très sain et très fortifiant.

Cette voie ferrée, en reliant l'entrée du golfe du Morbihan avec Vannes, permettrait aux nombreux habitants qui sont obligés de se rendre par eau à Vannes ou dans leurs localités, de ne plus s'exposer aux courants violents existant entre les îles; et de ne plus dépendre des heures de marée qui les font arriver beaucoup trop tôt ou beaucoup trop tard; enfin, de n'avoir plus à subir souvent un temps contraire et de risquer

Cartes postales anciennes du début du XX^{ème} s.



<https://verreleone.org/2017/01/30/le-petit-train-de-port-navalo/>



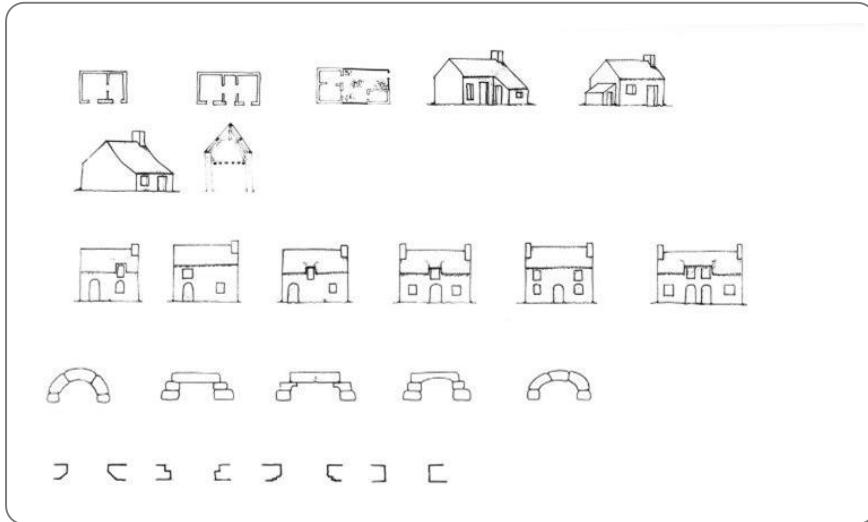


La fin de l'exploitation de la ligne ferroviaire Surzur/Port-Navalo a lieu en 1947. Cette ligne ne sera pas démontée toute de suite et restera encore visible sur la carte IGN de 1950, avant le tracé de la RD 198 à son emplacement. Malgré quelques constructions de maisons le long des voies, **le développement urbain de la ville reste limité aux 6 rues historiques du centre-ville**, présentes sur le cadastre de 1827.

Vers 1960, les bâtiments de l'Abbaye sont rénovés et réinvestis pour agrandir le centre d'accueil et en faire un centre culturel et spirituel, les bâtiments scolaires tenus par les Sœurs étant convertis en établissement pour enfants porteurs de handicaps.

Le début d'un dessin de voirie est visible sur la photo aérienne de 1966 (place de l'Abbaye) et l'extension du cimetière actuel est projeté (clôture construite). Le jardin du chœur est réhabilité à cette même date.

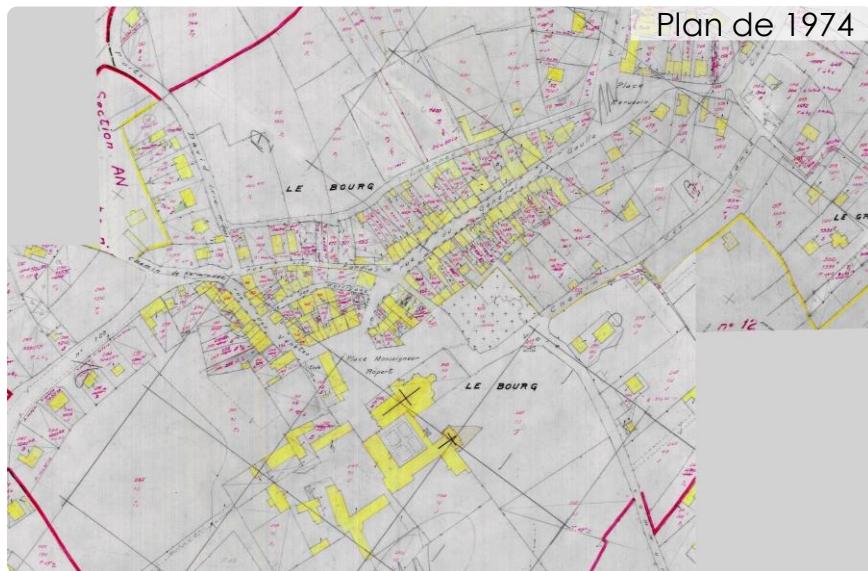




Puis le développement urbain explose entre 1966 et 1974 avec le prolongement de la RD 198 (et la démolition de l'ancienne gare). Des parkings en épi sont alors créés sur la place principale du bourg pour accueillir ce véhicule en plein essor.

L'ancien « verger » de l'Abbaye a été délaissé récemment (après 1991) au profit d'un espace enherbé relativement « vide ». Suite au transfert en 1993 de l'établissement pour enfants handicapés à Vannes ?

Un inventaire du patrimoine a été réalisé sur la commune par le Service de l'Inventaire en 1992. En 2016, pour répondre aux besoins des groupes accueillis, un nouveau bâtiment voit le jour au cœur de l'Abbaye, l'Espace Louise Élisabeth.



Plan de 1974



Photo de 1991



Cadastre 2023



L'aménagement de la place a évolué avec le développement de l'automobile.

Ainsi au **début du XX^{èmes}** la place était très végétalisée avec des zones enherbées importantes. Puis en **1966**, des zones de circulations sont tracées au sol. La place est alors entièrement dégagée de toute végétation, la rendant très minérale. Seul le jardin du chœur est renforcé et redessiné comme un ancien jardin abbatial.

Depuis, la place **Monseigneur Roper** est aujourd'hui dédiée à la voiture (zones de parkings et de circulations). Seul un arbre subsiste depuis le milieu du XX^{èmes}, vestige des anciens jardins.

Il semble aussi que le **niveau du sol de la place s'est progressivement élevé**, sans doute du fait de sa minéralisation et de la reprise successive des enrobés.

En effet, une carte postale de **1890** nous présente un parvis d'entrée de l'abbatiale avec **2 niveaux d'embranchement** pour « monter » vers l'espace sacré.

Photo de 1966



Photo de 1950



Photo de 2023

Repérage des constructions anciennes

Légende :

- Bâti existant avant 1827
- Bâti en 1921
- Bâti en 1952
- Bâti en 1974
- Bâti en 2023

Datation estimée d'après les cartes anciennes, photographies aériennes et le style architectural de certaines constructions. Ce repérage est donc approximatif.

En rose : la voie historique, avant le tracé de la ligne ferroviaire et de la RD 198.

En dehors de l'Abbaye, **l'ensemble des constructions anciennes se concentre le long de la rue principale.**

Avant le fort développement de la fin du XX^e s, le reste de la commune n'était que champs et campagne.





Edifices remarquables et petit patrimoine

Le petit patrimoine comme les édifices remarquables sont **concentrés autour de l'Abbatiale et de la place Roper**.

Aucun des éléments caractérisant le **petit patrimoine ne sont visibles sur le cadastre napoléonien de 1827.**

Seul le lavoir (construit en 1966) et l'entrée du cimetière sont représentés sur le cadastre de 1974.

Le calvaire, près de la mairie, **n'est pas sur son socle d'origine**. Il porte la date de 1804 mais semble avoir été remonté...



Légende :

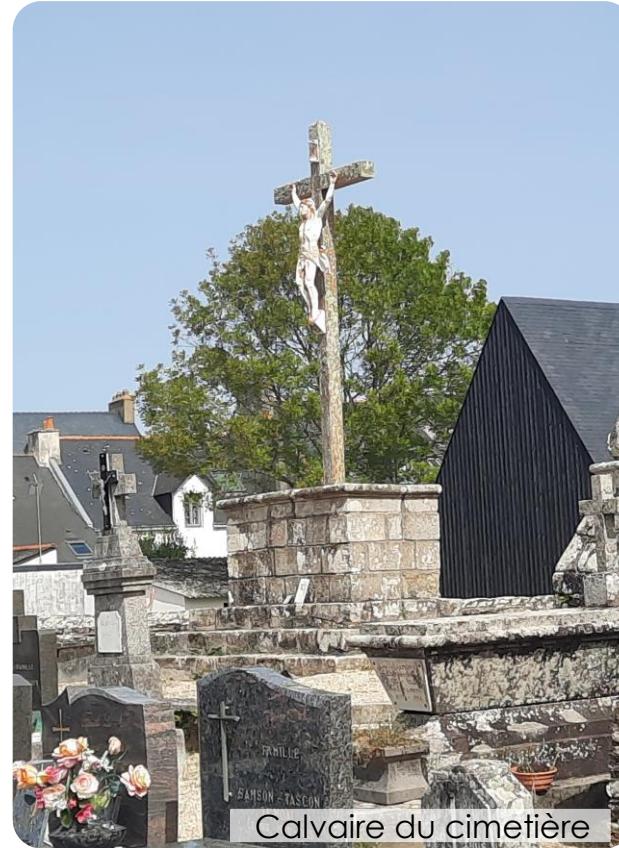
- ★ Construction remarquable
- Petit patrimoine
- Mur ancien en pierre

En rose : l'ancienne voie historique, avant le tracé de la ligne ferroviaire et de la RD198.





Puit, au cœur du bourg



Calvaire du cimetière



Calvaire, socle récent



Après 1991 : Monument aux Morts



1966 : Lavoir

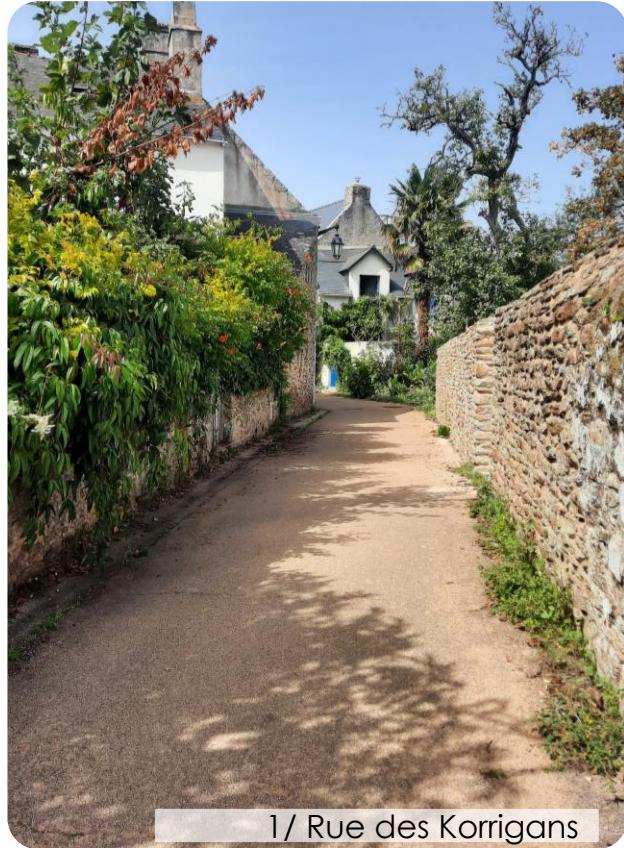
La végétation a toujours été très proche du centre bourg, notamment avec les jardins de l'Abbaye, l'encadrant comme un **écrin**. Elle est **aussi très présente dans les jardins clos** (qui étaient anciennement des jardins utilitaires) et **participe à la mise en valeur du patrimoine gildasien**.

La **trame de l'ancien jardin de l'Abbaye n'est plus visible**: l'ensemble de cet élément historique majeur pour l'Abbaye est particulièrement désorganisé et ne transmet pas l'histoire de cet espace.

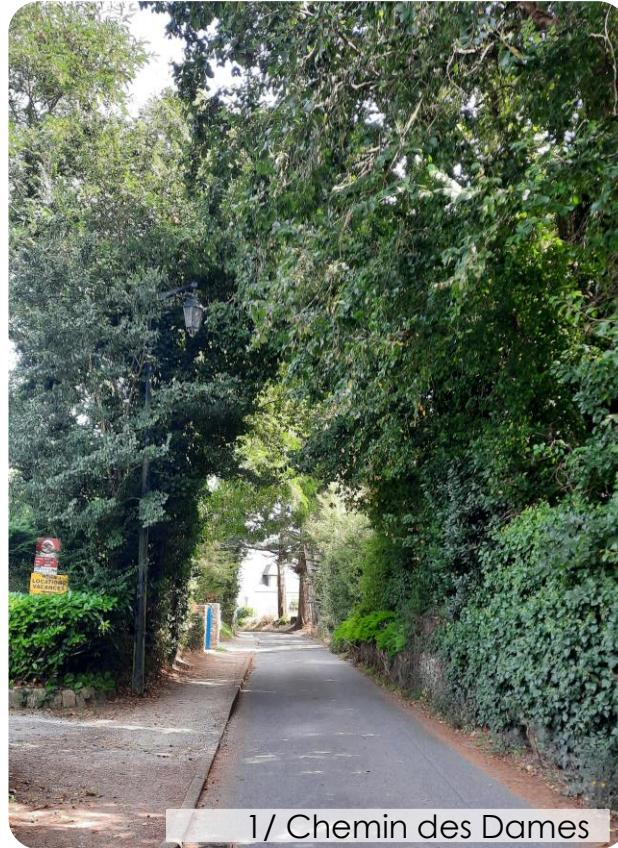


Photo de 1921





1/ Rue des Korrigans



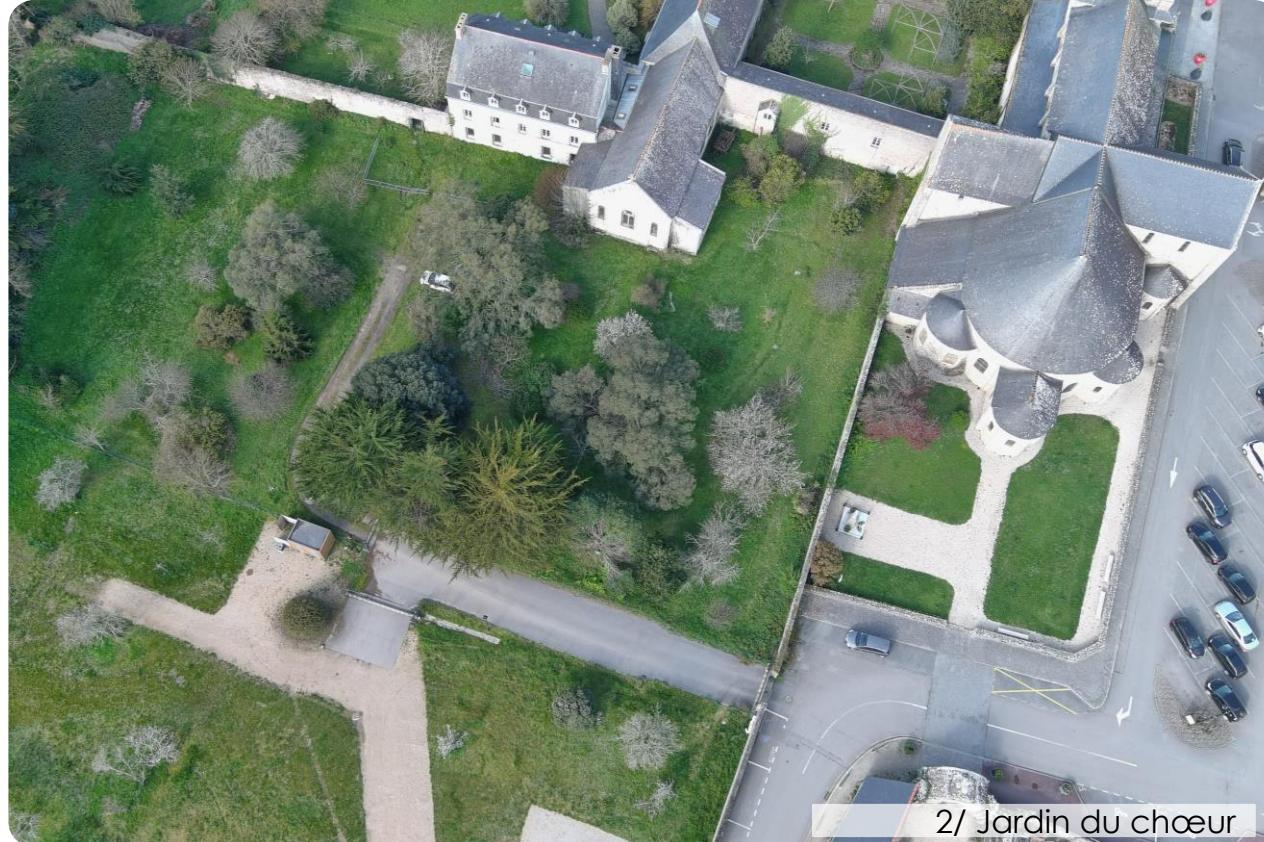
1/ Chemin des Dames



1/ Accès au lavoir

1/ Ruelles anciennes où la largeur et le végétal participent à restituer le caractère patrimonial du bourg, environnement propice à la découverte du centre bourg et des édifices remarquables.

2/ Jardins historiques ouverts peu qualitatifs à restituer en s'appuyant sur les vestiges et représentations anciennes de ces espaces. Placés à proximité immédiate de l'abbaye, ils constituent en effet un élément spatial d'envergure et devraient participer à **mettre en valeur le Monument Historique.**



2/ Jardin du chœur



2/ Ancien jardin de l'Abbaye

Axes visuels

Il existe aujourd'hui **3 accès principaux qui débouchent tous sur la place principale, la Place Ropert, avec en fond l'Abbaye, comme dans une impasse.**

Ils constituent **les 3 points de vue principaux sur l'Abbaye** depuis les rues du bourg.

Depuis 1827, la Place Ropert a beaucoup évolué : une partie du front bâti qui faisait face à l'Ecole a disparu, laissant place à un grand espace vide. Ce dernier ne semble pas « tenu » et laisse place à un **grand parking au pied de l'Abbatiale, dégradant sa vue.**





1/ Depuis Vannes

1/ Point de vue depuis l'axe historique principal venant de Vannes : vue sur le clocher de l'abbatiale et sur l'ancienne prison (maison ancienne)

2/ Point de vue depuis l'axe historique venant d'Arzon : vue sur le clocher de l'abbatiale

3/ Point de vue depuis l'axe secondaire depuis le Chemin des Dames : vue limitée au chevet de l'abbatiale



2/ Depuis Arzon

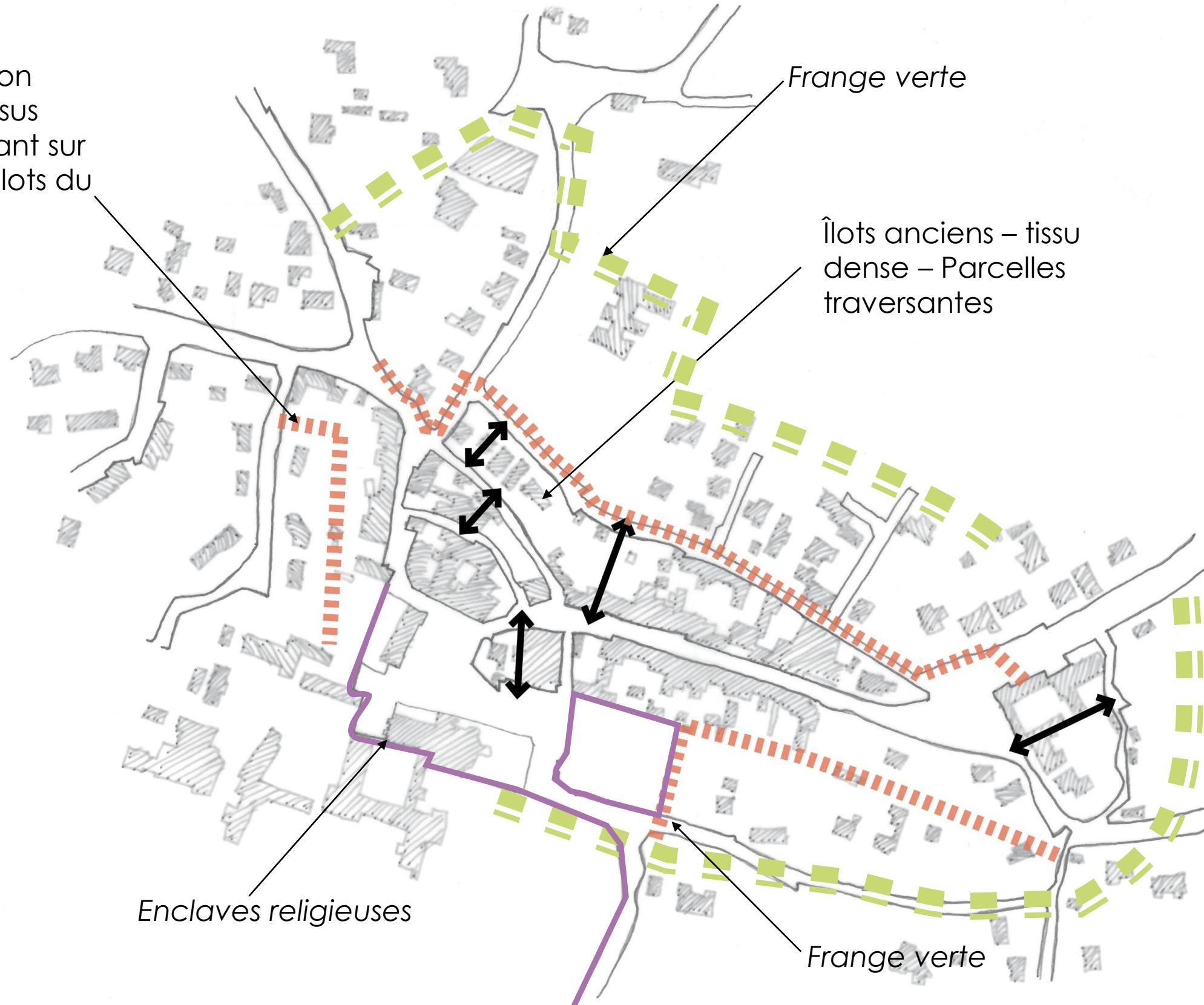


3/ Chemin des Dames



2 APPROCHE URBAINE

Frange
d'urbanisation
récente – tissus
lâche donnant sur
l'arrière des lots du
tissu ancien

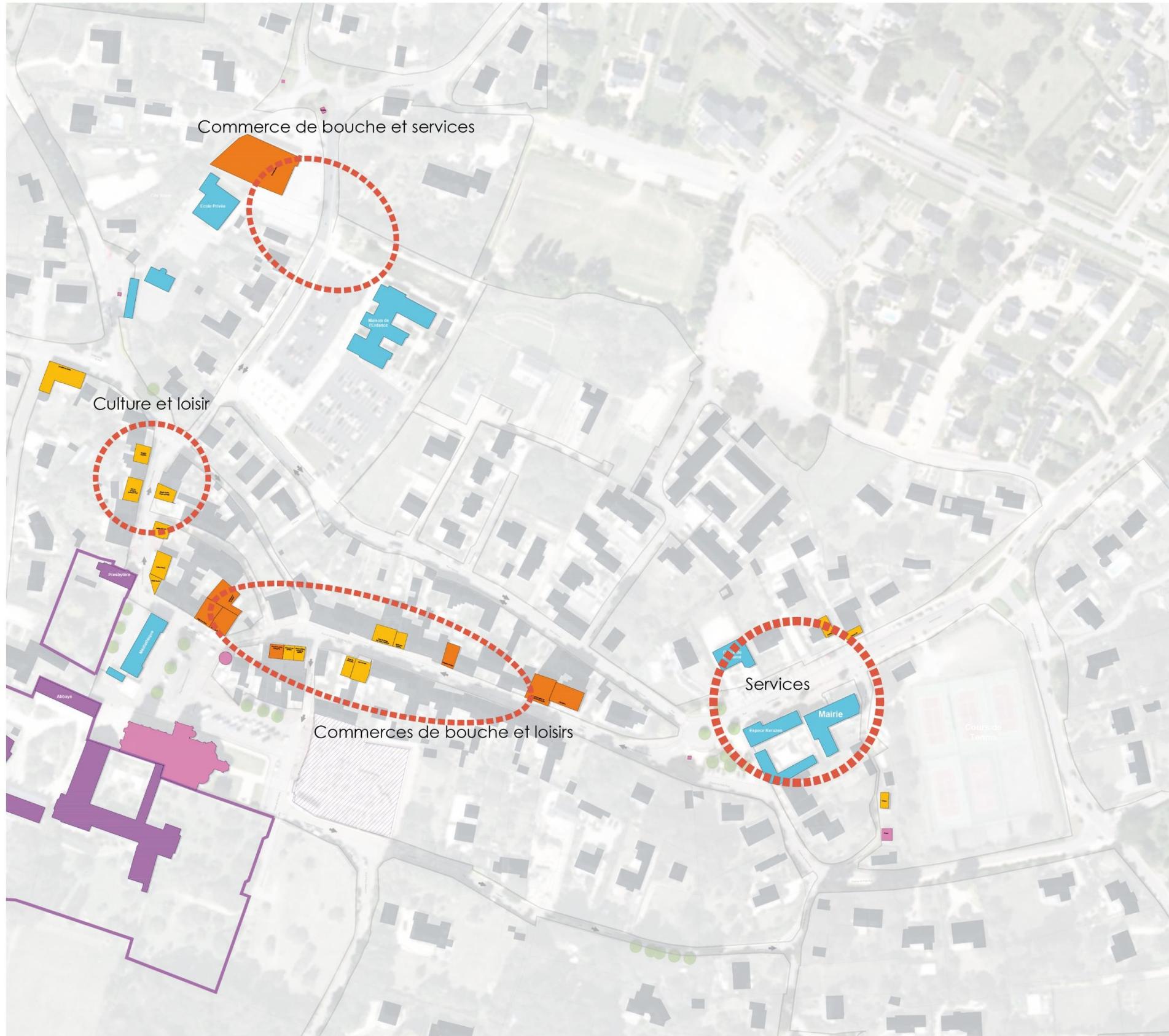


Frange verte

Îlots anciens – tissu
dense – Parcelles
traversantes

Enclaves religieuses

Frange verte

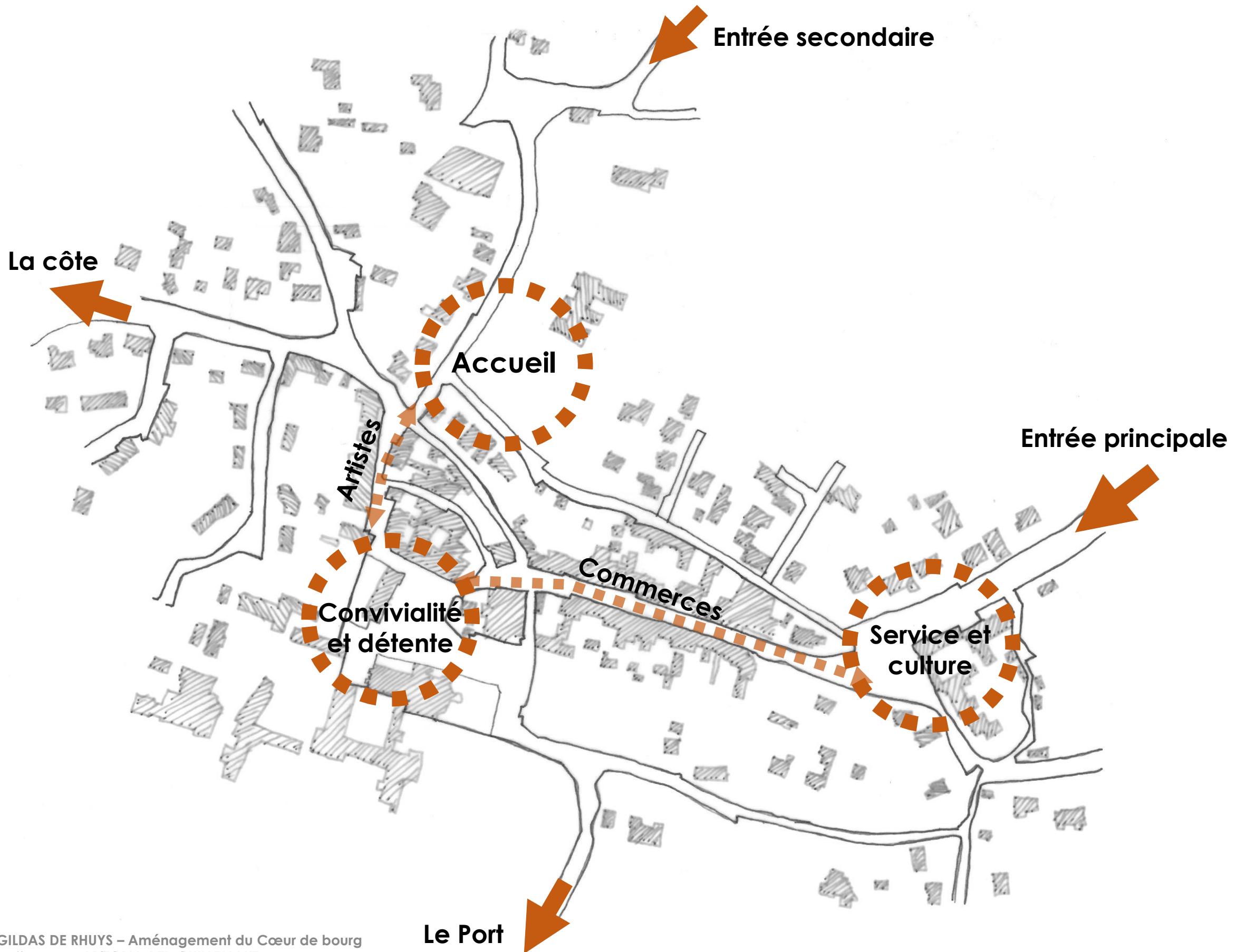


- Services
- Restaurant / Commerce de bouche
- Commerces
- Edifices religieux
- Patrimoine

- Services
- Restaurant / Commerce de bouche
- Commerces
- Edifices religieux
- Patrimoine

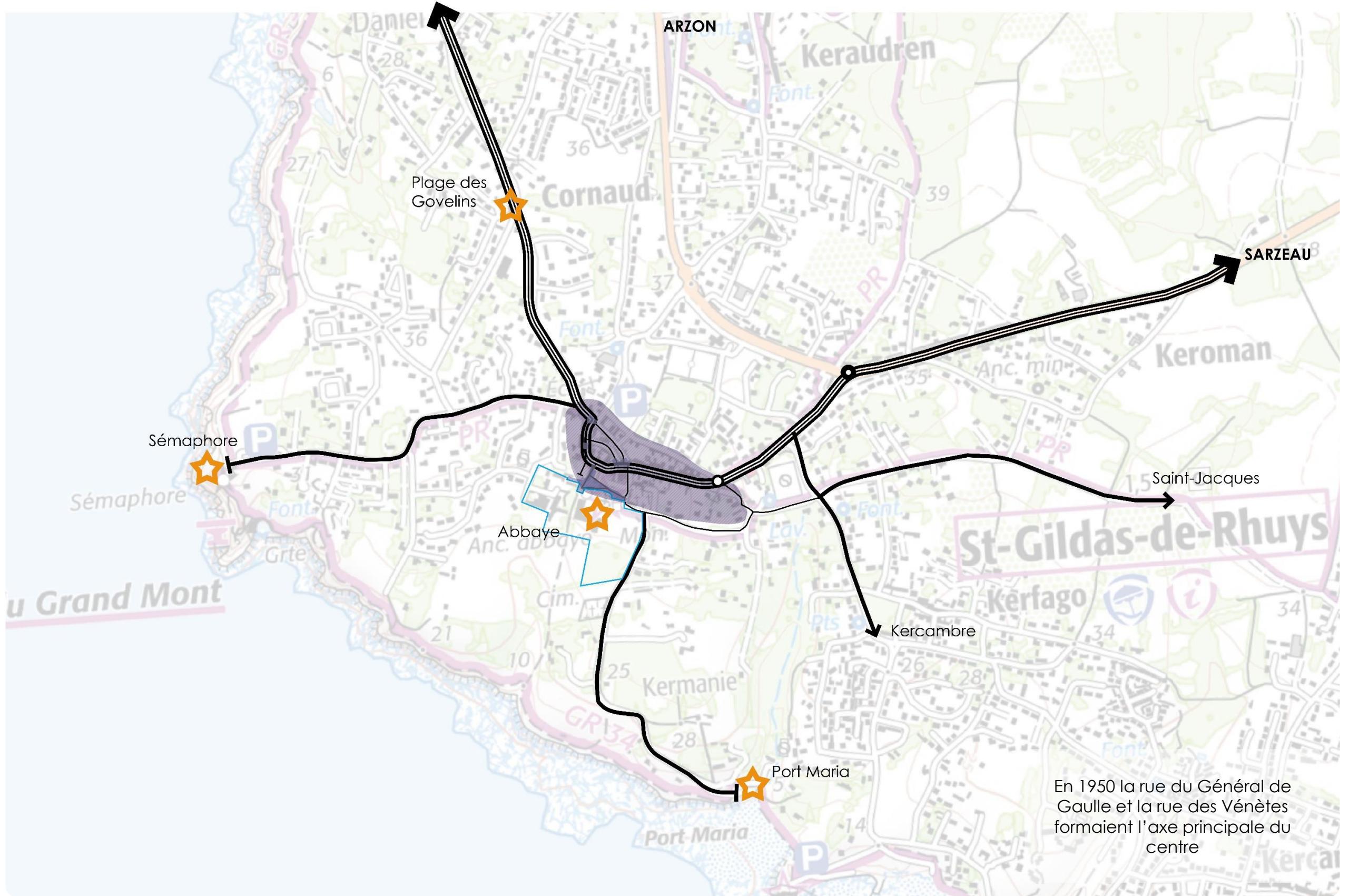
Le tissu urbain permet à plusieurs commerces une disposition traversante



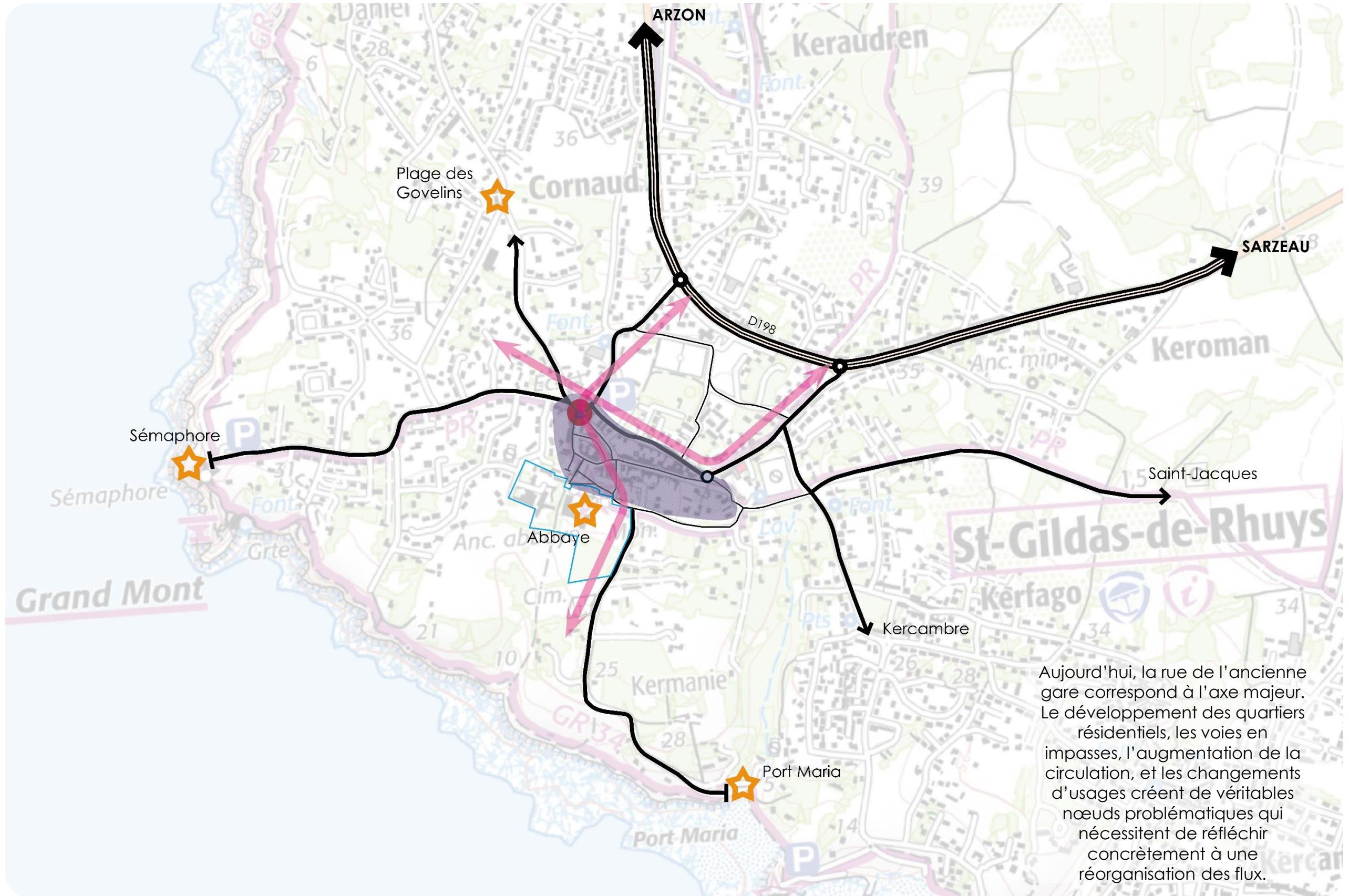




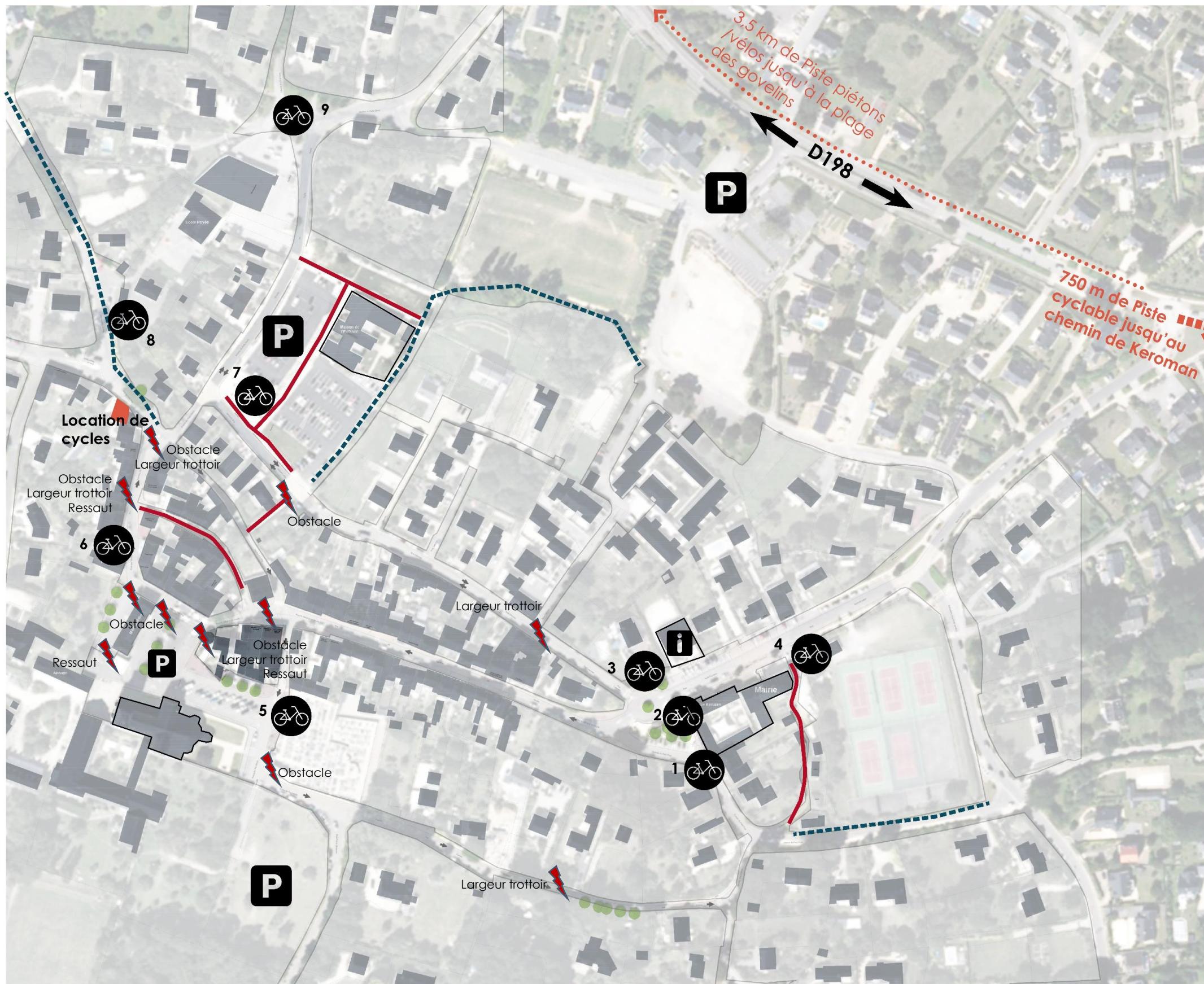
A partir de 1910 la commune est desservie par le train qui relie Vannes à Port-Navalo (2h pour relier les 2 communes), avant la fermeture de la ligne en 1947, concurrencée par les autobus. La route principale traversait le bourg par la rue du G.dG puis par la rue des Vénètes et la route de Kercaredec.



En 1950 la rue du Général de Gaulle et la rue des Vénètes formaient l'axe principale du centre



Aujourd'hui, la rue de l'ancienne gare correspond à l'axe majeur. Le développement des quartiers résidentiels, les voies en impasses, l'augmentation de la circulation, et les changements d'usages créent de véritables nœuds problématiques qui nécessitent de réfléchir concrètement à une réorganisation des flux.



- i** Espace information
 - 🚲** Stationnement vélos
 - P** Parkings
 - ➡** Itinéraire réservé aux cycles
 - ⬅️** Itinéraire piéton/vélo
 - Itinéraire interdits aux cycles
 - Liaison douce
 - ⚡** Problématique accessibilité
- 1- 3 appuis simples
 - 2- 2 appuis simples
 - 3- 3 appuis simples
 - 4- 3 appuis simples
 - 5- Chaine le long du mur du cimetière
 - 6- 3 appuis simples
 - 7- 5 appuis simples
 - 8- 9 appuis simples
 - 9- 9 appuis simples
- TOTAL : 37 appuis simples**



ESPACES PUBLICS

Le stationnement des automobiles



Le coeur de St Gildas offre un très bon niveau de stationnement avec un total de 393 places, bien réparties spatialement. La capacité passe à 513 places avec les parkings ponctuels (Verger de l'abbaye, parcelle près de l'école privée donnant sur la rue de Kercaratdec). Cette capacité s'avère surdimensionnée en basse saison. Au contraire, en période de pointe durant l'été et notamment les dimanches lors de la tenue du marché, les parkings, saturés, s'avèrent insuffisants. Le parking relais mis en place depuis cet été doit au moins pour partie pallier à cette carence.



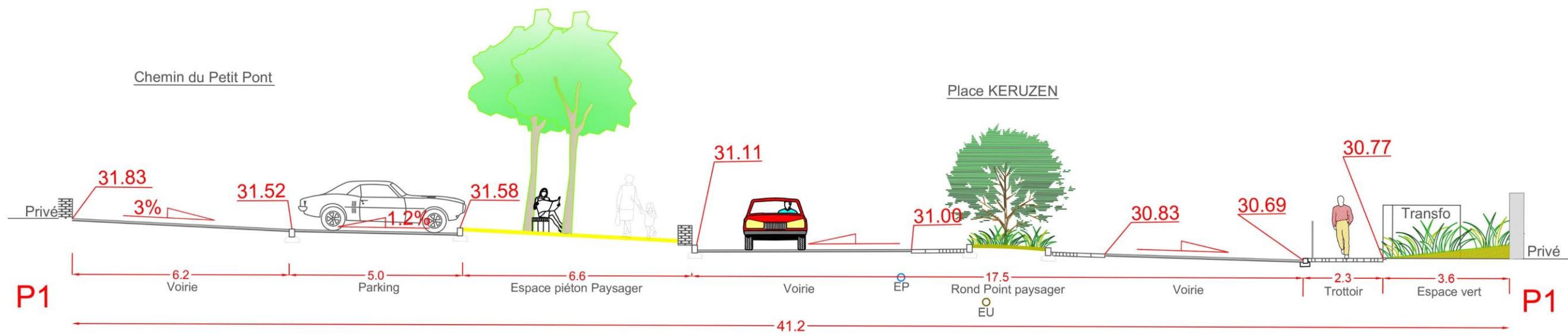
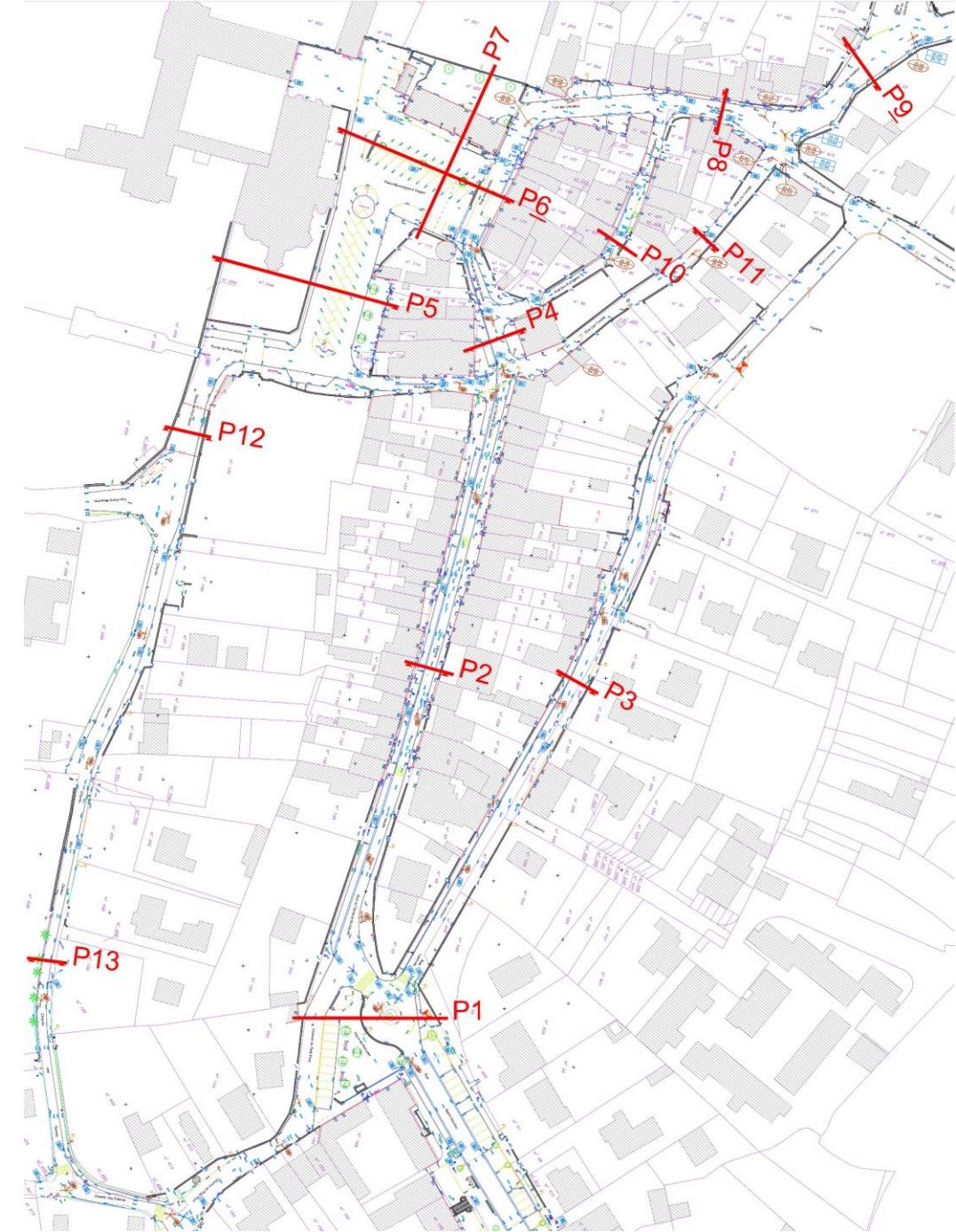
3 APPROCHE VRD

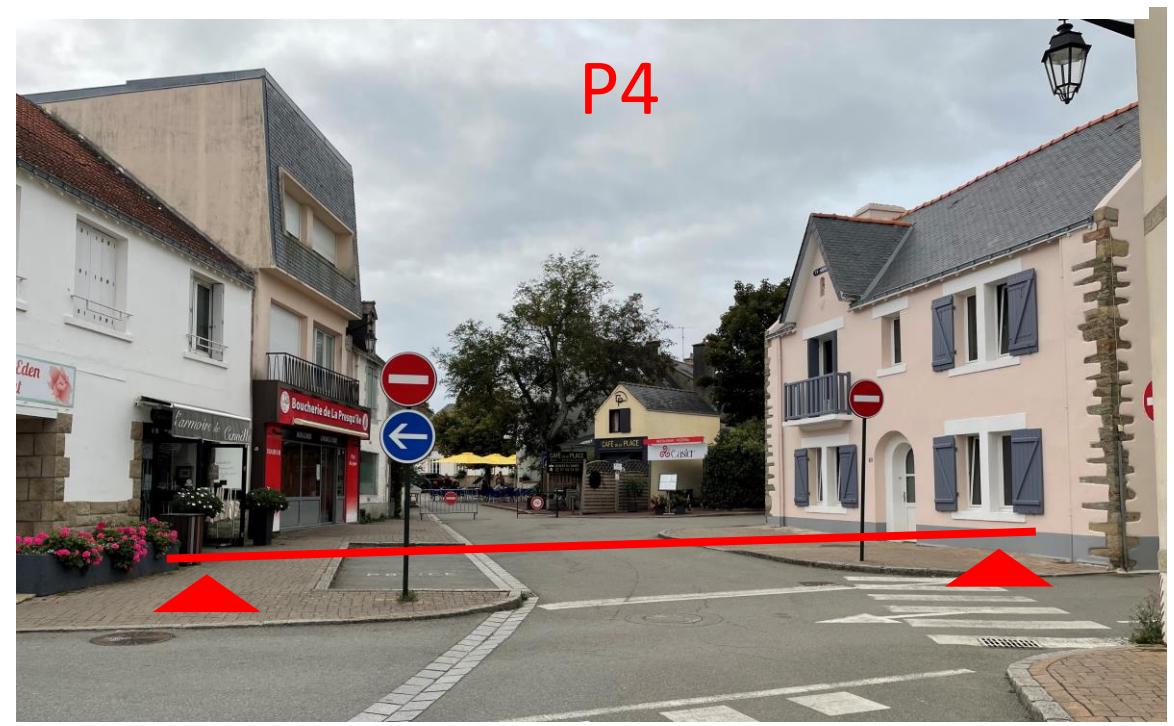
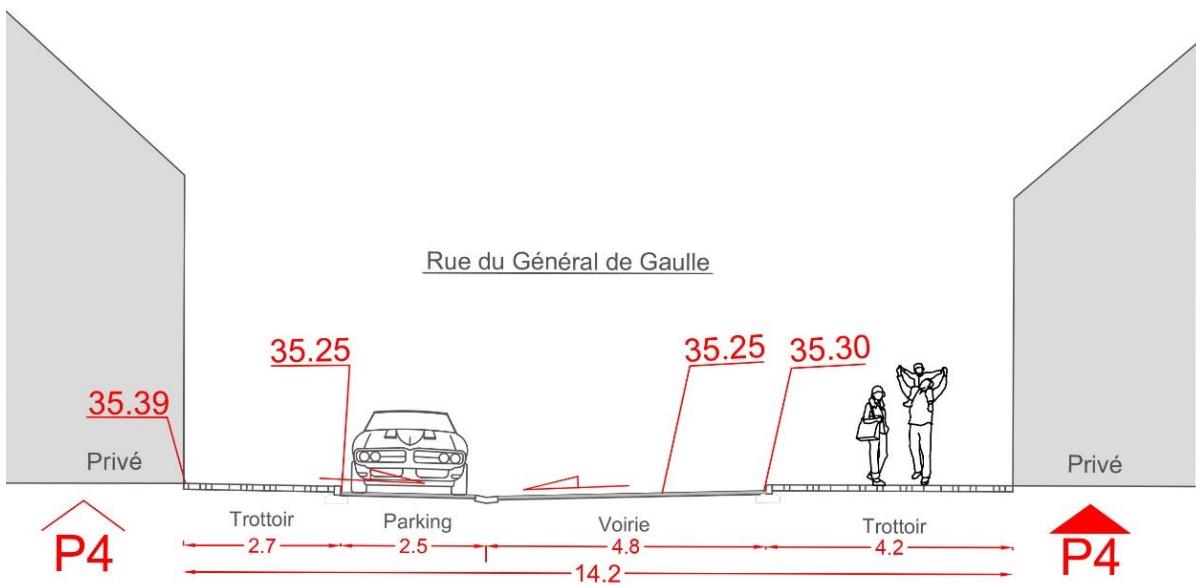
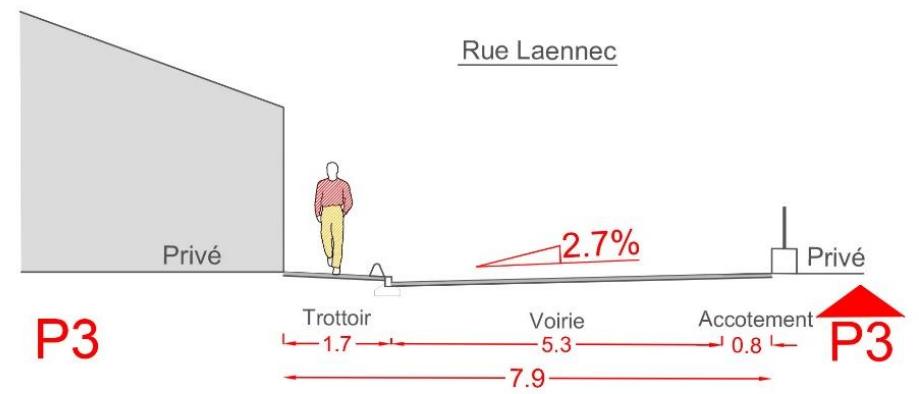
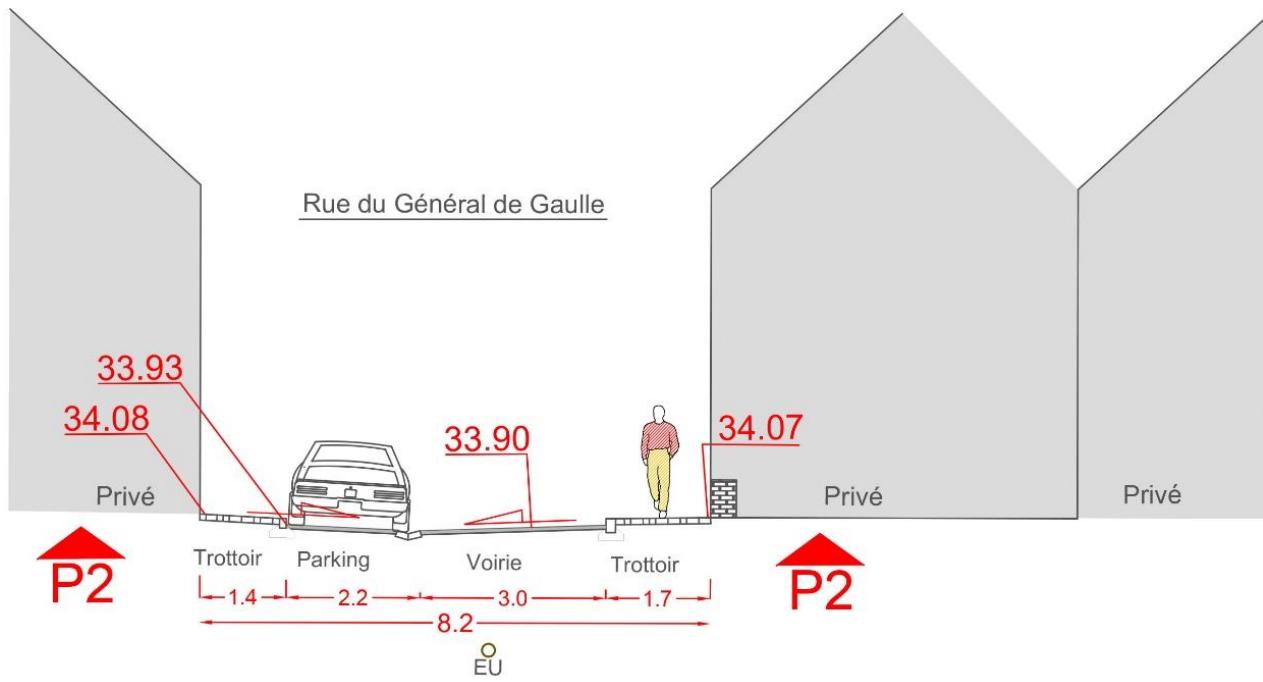
3.1 – LES TRANSPORTS

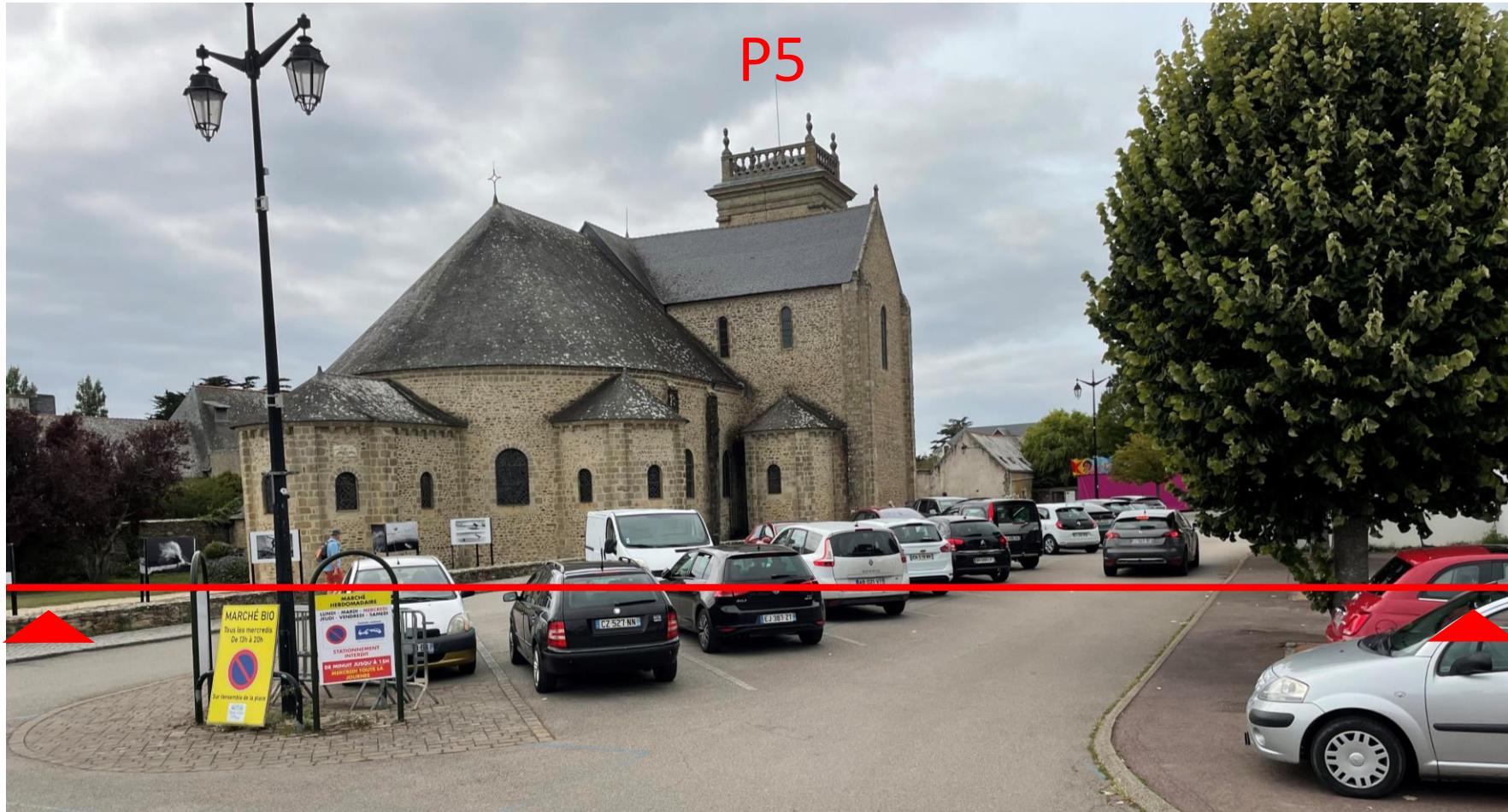
- Transports en commun
 - Unique arrêt scolaire devant l'école près du SPAR
 - Absence de quai bus
 - Pas d'autres arrêts en prévision
 - Prévoir un arrêt temporaire pour desserte marché

- Camion conteneurs
 - Aire conteneurs existante au Sud de l'abbatiale, place Le Bot
 - Aire Le Bot à déplacer à proximité de la voie (rue Laennec de préférence)
 - Aire supplémentaire à prévoir pour compostage (cahier des charges à préciser par GMVA) d'une surface avoisinant les 10 m²
 - Maintenir les girations actuelles pour les circulations des camions (pas de projet d'augmentation des dimensions de matériels roulants)

3.2 – LES PROFILS EN TRAVERS DES VOIES EXISTANTES



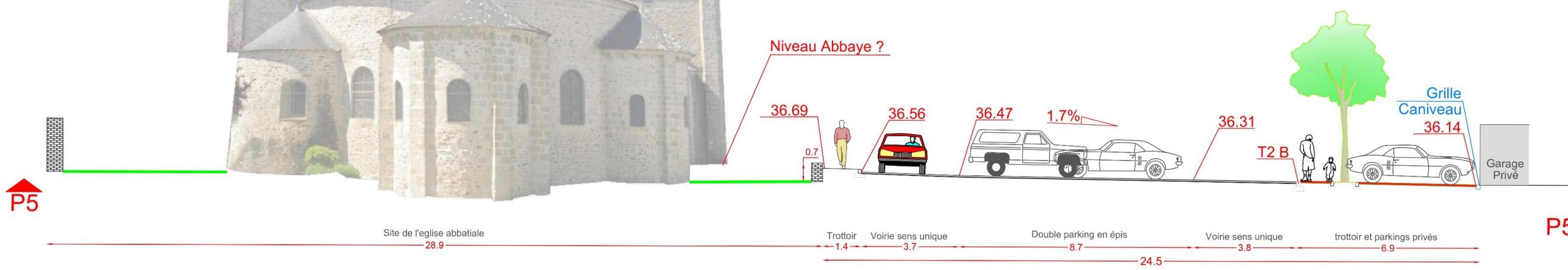




P5

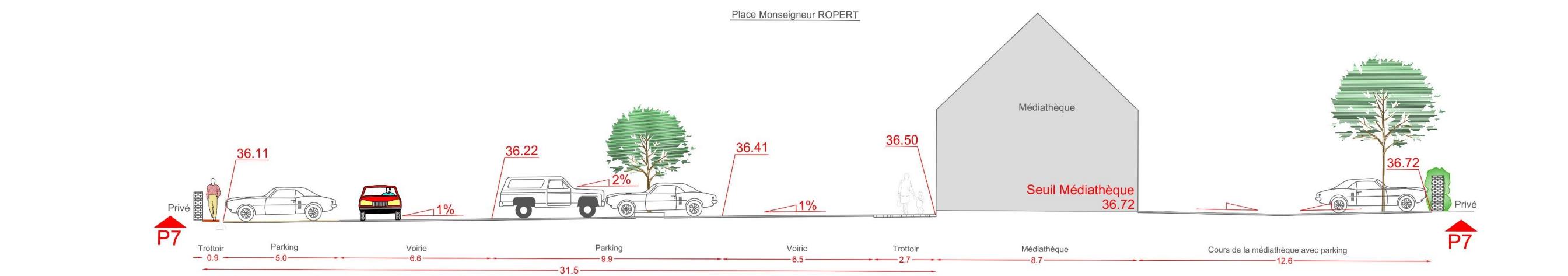
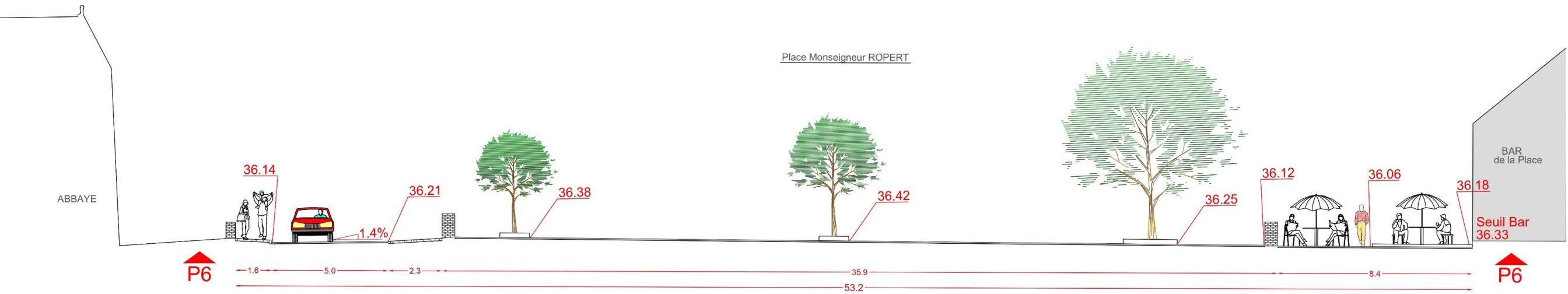
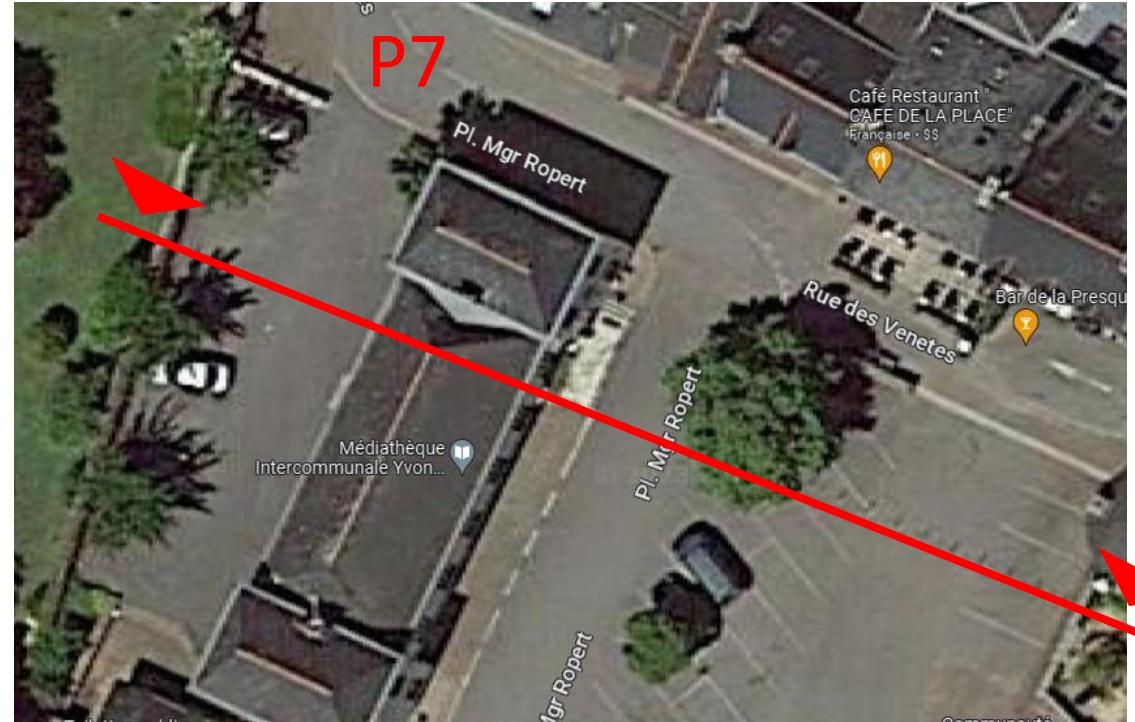


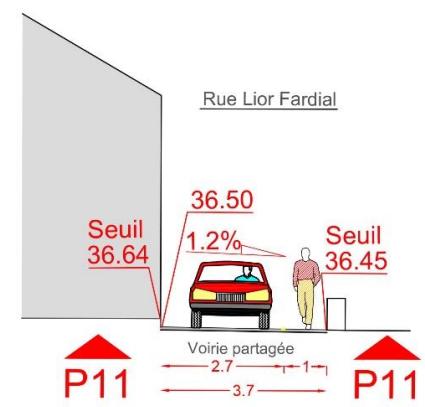
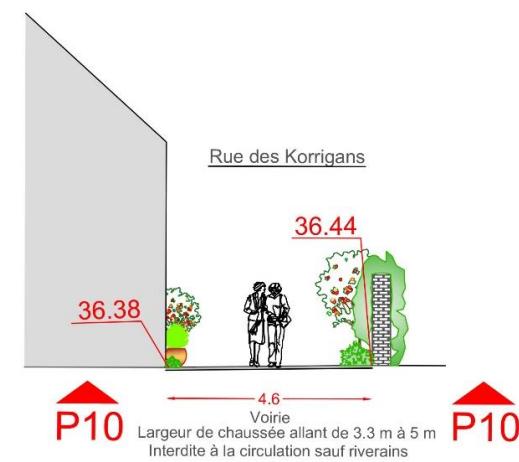
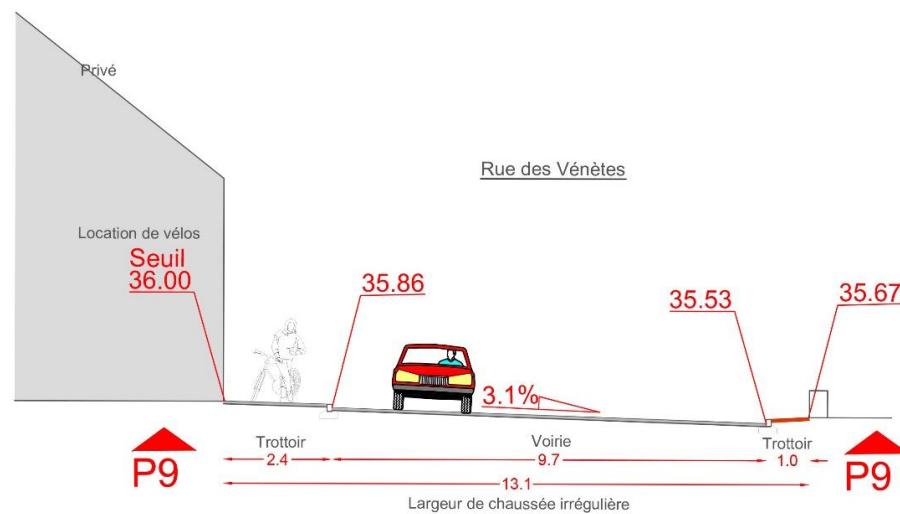
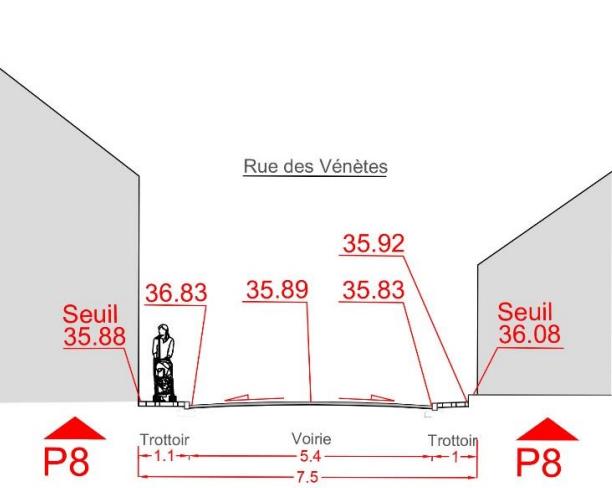
Place Monseigneur ROPERT

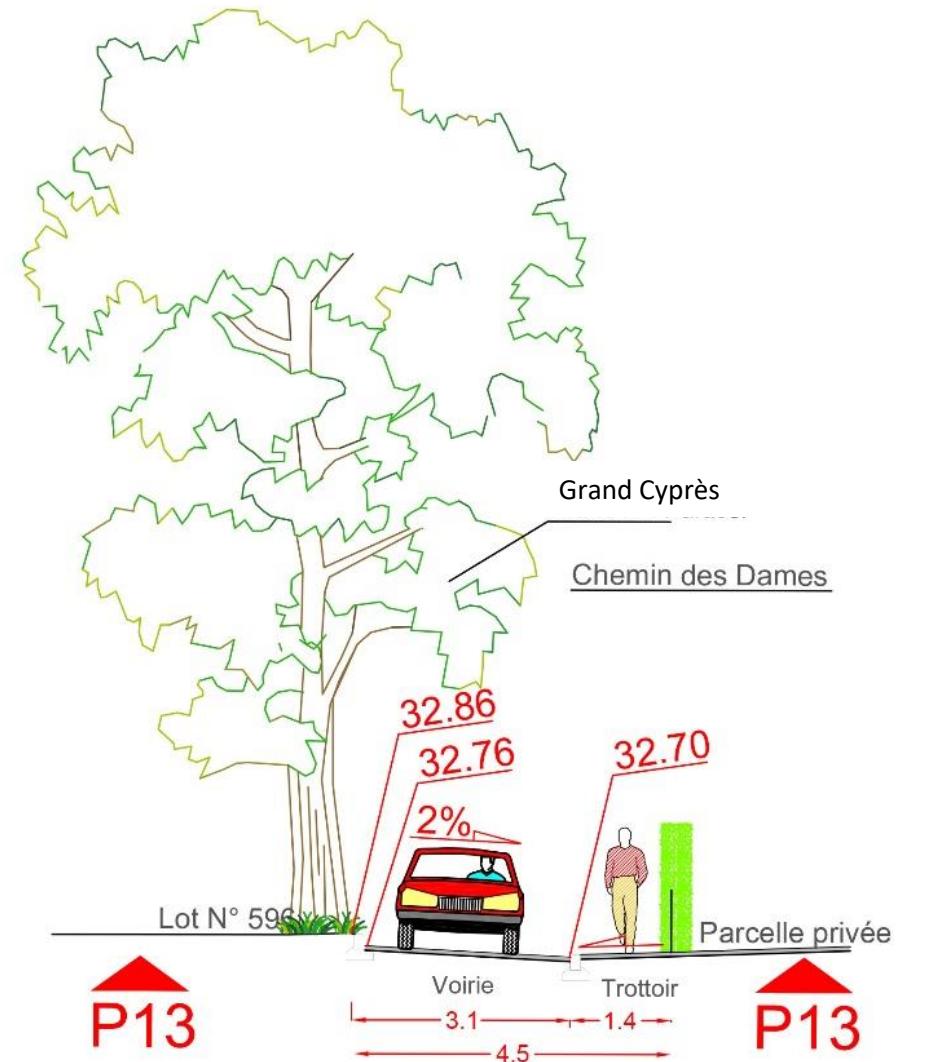
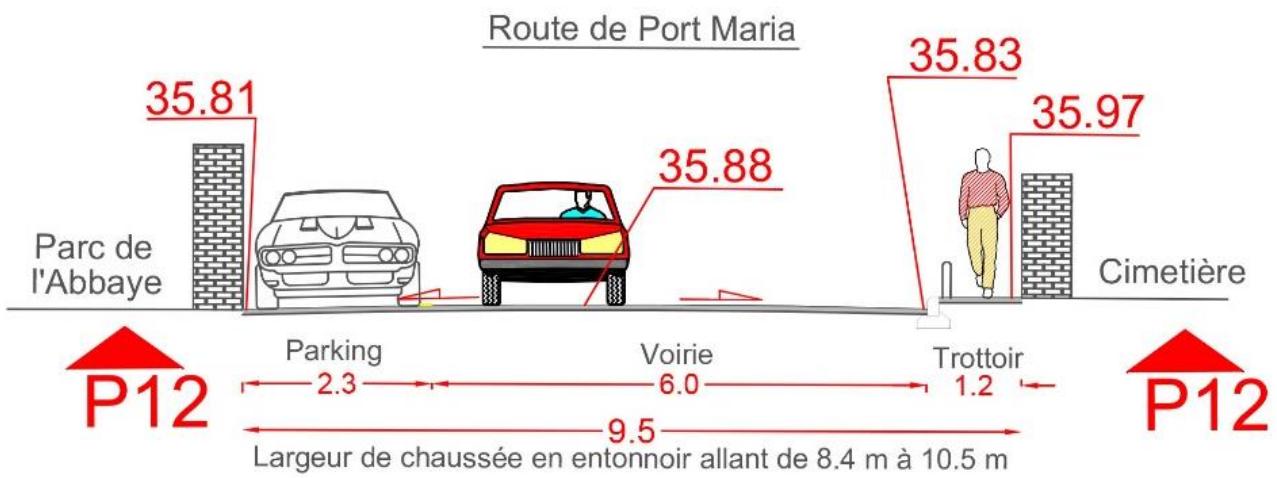


P5

P5

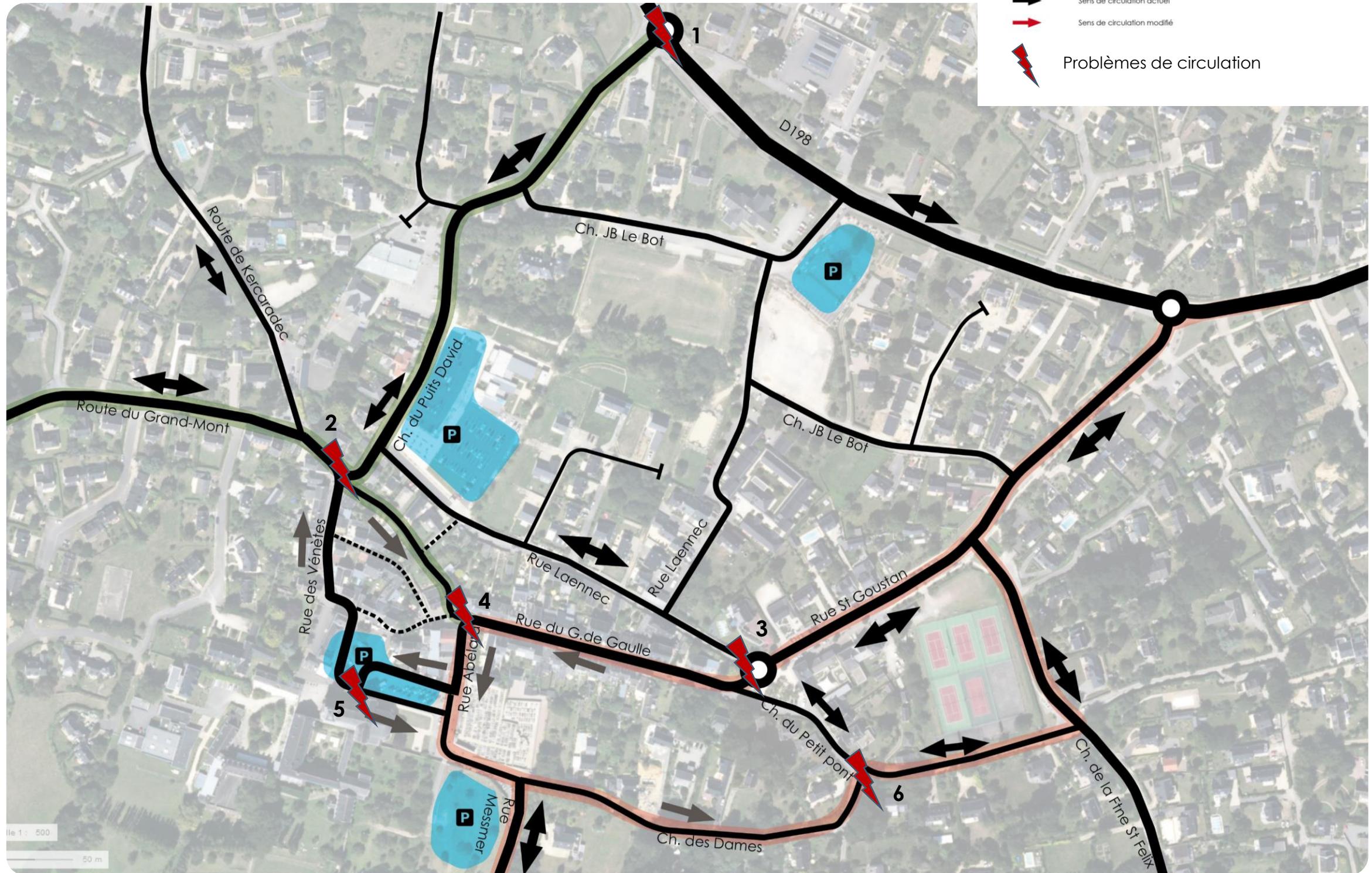




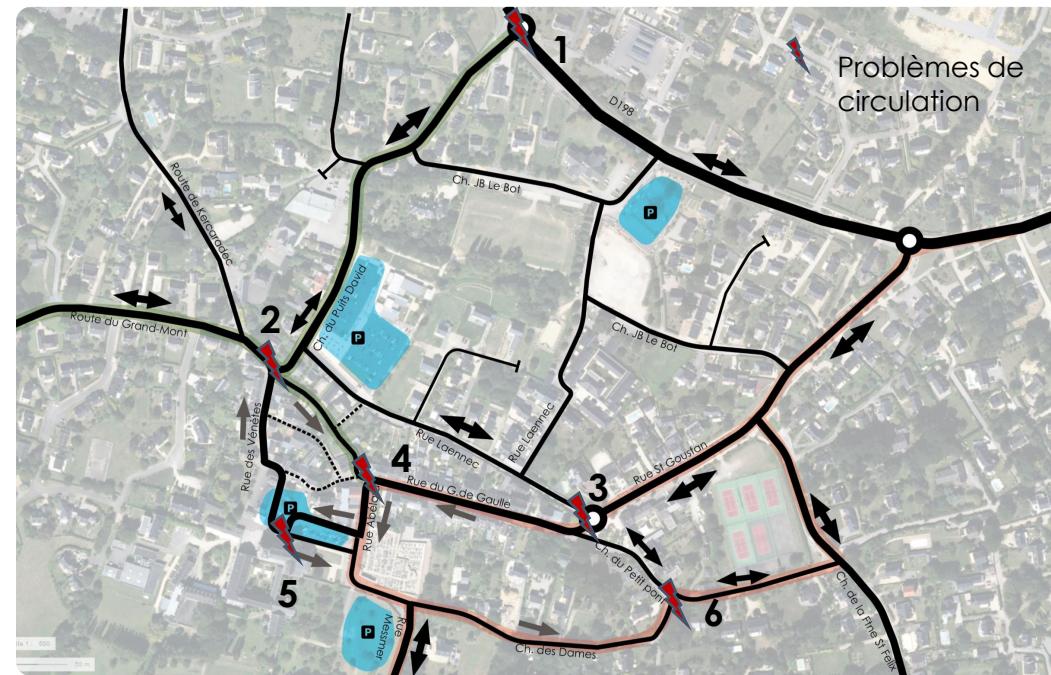


3.3 – PLAN DE CIRCULATION – ETAT ACTUEL

-  Zone de stationnement
-  Rue exclusivement piétonne
-  Voie circulée secondaire
-  Voie circulée principale
-  Création de voirie (acquisition foncière)
-  Bouclage depuis l'entrée Ouest
-  Bouclage depuis l'entrée Est
-  Sens de circulation actuel
-  Sens de circulation modifié
-  Problèmes de circulation



3.3 – PLAN DE CIRCULATION – DYSFONCTIONNEMENTS



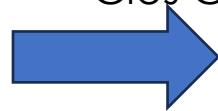
3.4 – RESEAUX

○ EAUX PLUVIALES :

▪ Existant :

• 4 antennes gravitaires distinctes :

- Kercaradec/Grand mont vers puits David puis vers Saint Goustan à travers propriétés privées
- Rue des vénètes/Rue De Gaulle/ Rue Laennec vers Saint Goustan
- Chemin des dames vers chemin du petit pont
- Clos Castel vers chemin du petit pont



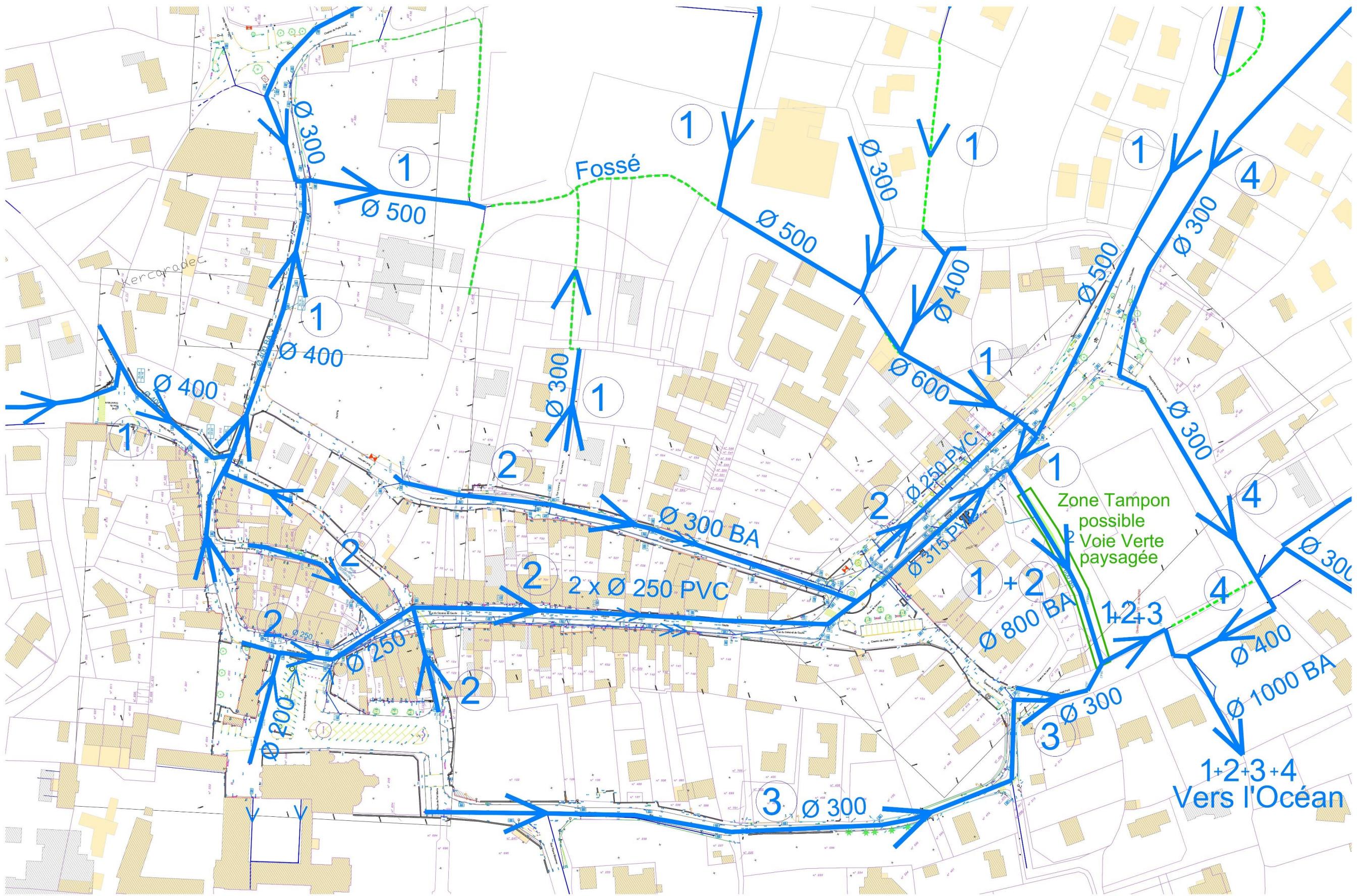
Exutoire commun (fossé sur parcelles privatives) chemin du petit pont vers cours d'eau passant à travers propriétés privées et vers l'Océan

• Ouvrages et servitude :

- Existence d'un puits et d'un lavoir rue du chemin du petit pont.
- Servitudes existantes à clarifier par la commune
 - Parcelle tennis (canalisation de diamètre 800). Zone UL
 - Parcelles privatives en aval puits David
 - Parcelles privatives en aval chemin petit pont vers Océan vers l'Océan
- Projets d'urbanisations. Desserte des nouveaux projets confirmée par la commune

• Réunion GMVA:

- Gestion des eaux pluviales par la commune avec aide technique des services de GMVA
- Nécessité d'une étude hydraulique pour gestion globale sur l'ensemble du périmètre pour validation des bassins versants et des systèmes de gestion aérienne à mettre en place.
- Souhait de GMVA de suppression des canalisations existantes avec gestion en surface des eaux de toiture et de voirie. A étudier suite à l'étude hydraulique.
- Si possible, suppression de la canalisation existante parcelle tennis pour gestion aérienne avec maximisation de l'infiltration et aménagements paysagers de type noue à prévoir
- Décalage de la première tranche travaux en Automne 2024 jusqu'au printemps 2025 :
 - Temps d'étude nécessaire
 - Validation préalable des profils de voirie pour gestion des eaux pluviales (éloigner les eaux des bâtiments)
 - Réalisation de travaux en continuité par secteur d'Octobre à Avril pour optimiser les phases de travaux et minimiser la gêne des riverains, commerces et usagers
- Demande de détection des réseaux sur emprise des aménagements
- Travaux en route barrée.



Fossé

Zone Tampon possible
Voie Verte paysagée

1+2+3+4
Vers l'Océan

Ø 500

Ø 500

Ø 300

Ø 300

Ø 300

Ø 300

Ø 300

Ø 400

Ø 400

Ø 300

Ø 400

Ø 500

Ø 300

Ø 300

Ø 300 BA

Ø 250 PVC

Ø 375 PVC

Ø 800 BA

Ø 400

Ø 1000 BA

Ø 200

Ø 250

Ø 250

Ø 300

Ø 300

1

1

1

1

4

1

1

1

1

4

2

2

1+2

1+2+3

4

2

2

2

3

3

Kercaradec

Ø 250

Ø 250

Ø 250

Ø 300 BA

Ø 250 PVC

Ø 375 PVC

Ø 800 BA

Ø 400

Ø 1000 BA

Ø 200

Ø 250

Ø 250

Ø 300

Ø 300

Ø 500

Ø 500

Ø 300

Ø 300

Ø 300

Ø 300

Ø 300

Ø 400

Ø 400

Ø 300

Ø 400

Ø 500

Ø 300

Ø 300

Ø 300 BA

Ø 250 PVC

Ø 375 PVC

Ø 800 BA

Ø 400

Ø 1000 BA

Ø 200

Ø 250

Ø 250

Ø 300

Ø 300

1

1

1

1

4

1

1

1

1

4

2

2

1+2

1+2+3

4

2

2

2

3

3

Kercaradec

Ø 250

Ø 250

Ø 250

Ø 300 BA

Ø 250 PVC

Ø 375 PVC

Ø 800 BA

Ø 400

Ø 1000 BA

Ø 200

Ø 250

Ø 250

Ø 300

Ø 300

1

1

1

1

4

1

1

1

1

4

2

2

1+2

1+2+3

4

2

2

2

3

3

Kercaradec

3.4 – RESEAUX

○ EAUX USEES :

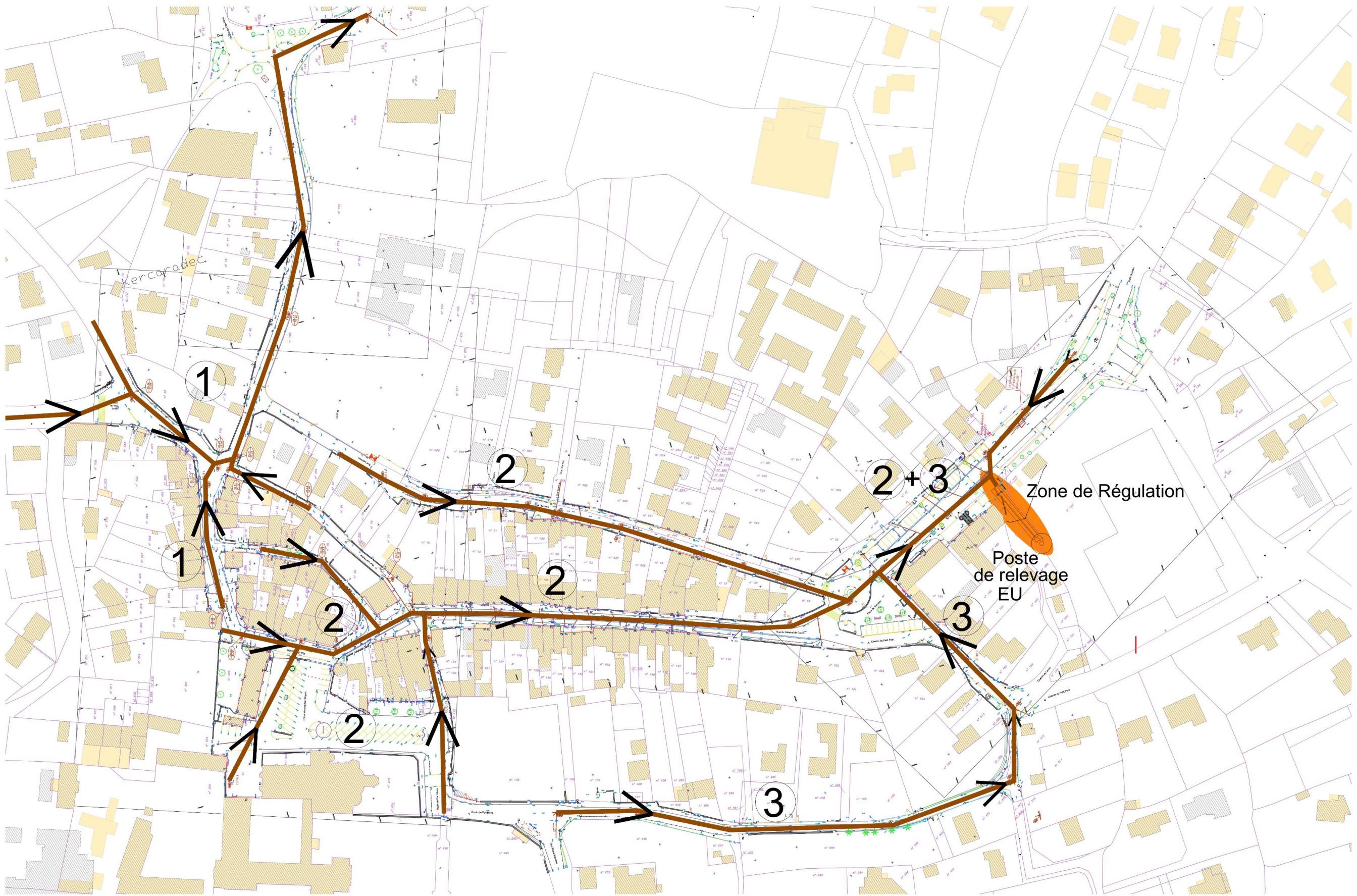
▪ Existant :

- 3 antennes gravitaires principales :
 - Kercaradec/Grand mont vers puits David (travaux récents)
 - Rue des Vénètes/Laennec/Rue De Gaulle vers zone tampon et poste EU Saint Goustan
 - Chemin des dames compris refoulement Port Maria vers zone tampon et poste EU Saint Goustan

- Travaux envisagés :
 - Emprise des travaux à préciser par GMVA mais requalification à prévoir des antennes 2 et 3
 - Demande de détection des réseaux sur emprise des aménagements par GMVA. Transmettre les plans et rapport de détection à la maîtrise d'œuvre
 - Travaux programmés (à confirmer) :
 - 1^{ère} tranche : Rue Saint Goustan à partir de la Mairie / Rue De Gaulle / Rue Laennec/ Rue Lior Fardial ?
 - 2^{ème} tranche : Centre bourg
 - 3^{ème} tranche : Chemin des Dames/Rue Kercaradec Sud
 - Remplacement place pour place
 - Remblaiement de tranchées en matériaux drainants pour faciliter la gestion des eaux pluviales
 - Tranche rue de Kercaradec (parcelle 7 jusqu'à la salle). Projet d'aménagement à définir. Tranche conditionnelle ?
 - Projets d'urbanisations. Desserte des nouveaux projets à confirmer par la commune
 - Etude géotechnique non prévue
 - Travaux en route barrée.

▪ Maître d'ouvrage GMVA

▪ Concessionnaire SAUR



Kercaradec

1

2

2+3

Zone de Régulation

1

2

2

3

Poste de relevage EU

2

3

3.4 – RESEAUX

o EAU POTABLE:

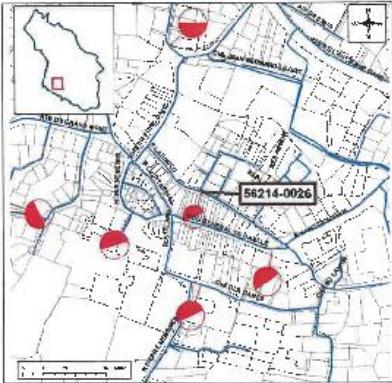
- Existant :
 - Etat des réseaux à préciser :
 - o Réseaux à remplacer ? Branchements à remplacer ? Rues concernées ? Etude GMVA en cours
 - o Réseaux conservés ?
- Travaux envisagés :
 - Principe de conservation des compteurs sur parcelles privées si existant
 - Poteaux incendie existant (chemin des Dames, place abbatiale, rue Laennec, rue du puits David, rue De Gaulle). Récemment testés et pas d'anomalies déclarées
 - Desserte nouveaux projets à préciser par la commune
 - Remplacement des regards et mises à niveau en phase provisoire
- Maître d'ouvrage : GMVA
- Concessionnaire : SAUR


PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Vérification et entretien Poteau d'Incendie - N° 56214-0026

Adresse : SAINT GILLES LE RHUYS	Mesures
RUE LAENNEC	281112018
Coordonnées : X: 280896.7 Y: 5727410.2	10756
Coordonnées : Lon: 47.50056 Lat: -2.29524	Pression statique 3.3
Caractéristiques :	Débit mesuré en m³/h 60
Nature : Poteau d'incendie	Pression dynamique au débit mesuré en bar 2.1
Marque / Modèle : Dayard / Emeraude	Débit mesuré en bar Oui
Diamètre : 100	En service Oui
Diamètre/Nature canalisation : 200 / Fonte	

Travaux à réaliser :





Date	Nature	Opération réalisée	Rapport du technicien
12/07/2021	Entretien PI	Maintenance du PI Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles	02
04/04/2020	Entretien PI	Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles	
28/11/2019	Entretien PI	Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles	
16/04/2018	Entretien PI	Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles Contrôle des brucelles	

3.4 – RESEAUX

○ **ELECTRICITE HT et BT:**

- Existence de 3 transformateurs sur site (Rue Laennec haut, rue Laennec bas, chemin du puits David)
- Travaux structurant ? Demande réalisée par Enedis et résultat à transmettre
- Prévoir effacement route de Kercaradec jusqu'à parcelle 7 (city Park) soit environ 120 ml
- Tranche conditionnelle : effacement route de Kercaradec (parcelle 7 jusqu'à intersection avant la salle) soit 60 ml ?
- Si déplacement poteaux ou coffrets : à demander par la commune auprès Enedis
- Bornes marché : à valider
- Bornes recharge véhicules électriques : à valider
- Gestion d'accès : à valider
- Signalétique : à préciser
- Desserte nouveaux projets à préciser par la commune
- Maître d'ouvrage : ENEDIS/MORBIHAN ENERGIES

3.4 – RESEAUX

○ TELEPHONE ET FIBRE:

- Pas de travaux structurants à réaliser suivant réponse Orange
- Réseau aérien existant route de Kercaradec sinon effacement réalisé sur la totalité de l'emprise
- Prévoir effacement route de Kercaradec jusqu'à parcelle 7 (city Park)
- Tranche conditionnelle : effacement route de Kercaradec (parcelle 7 jusqu'à intersection avant la salle)
- Desserte réalisée du bourg en fibre optique : pas de GC à prévoir
- Si déplacement poteaux : à demander par la commune auprès Orange
- Desserte nouveaux projets à préciser par la commune
- Maître d'ouvrage : ORANGE/MORBIHAN ENERGIES

3.4 – RESEAUX

○ ECLAIRAGE :

- Nouvelles lanternes leds à poser dans le centre bourg. Pose en applique ? Choix des lanternes et candélabres avec le maître d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et après accord de l'ABF
- Maintien lanternes existantes sur rues adjacentes ?
 - Lanterne Patrimoine cœur de Bourg
 - Lanternes modernes chemin du puits David, rue de Kercaradec





4 APPROCHE PAYSAGERE

UN ESPACE
D'ACCUEIL
AVANT
L'HYPERCENTRE



- 1/ Aménager un parvis qualitatif pour la mairie
- 2/ Questionner l'emplacement de l'office du tourisme
- 3/ Gérer la transition et marquer plus fortement l'entrée dans l'hypercentre au niveau de la mairie



SAINT GILDAS DE RHUYS – Aménagement du Cœur de bourg
Maîtrise d'œuvre : AR'TOPIA-BEL-GUILLEMAUT



UN ESPACE
D'ACCUEIL
AVANT
L'HYPERCENTRE



Un giratoire qui fausse la lisibilité de l'espace



1/ Réorganiser le carrefour pour optimiser la lisibilité des itinéraires.

2/ Offrir un véritable parvis à la mairie.

3/ Identifier l'espace comme le pendant en termes de service de la place Ropert.



Une place arborée qui permet le stationnement

4/ APPROCHE PAYSAGERE

4.3 Ambiances – Rue Laennec

UNE RUE
SECONDAIRE
D'ACCES
PRINCIPAL



1/ Donner à la rue un statut d'accès principal vers l'espace de stationnement

2/ Traiter et sécuriser les débouchés sur la rue

3/ Réfléchir à la place du piéton dans cette voie.



4/ APPROCHE PAYSAGERE

4.4 Ambiances – Rue du Général de Gaulle

LA RUE
COMMERÇANTE



Rue en sens unique – qui butte sur la rue Abélard

- 1/ Travailler une organisation modulable et saisonnière
- 2/ Offrir de vrais espaces de terrasses et de déballages
- 3/ Reprendre le profil de la voie pour que la rue soit un lieu de vie de « tous les jours » et pas seulement une aire réservée au tourisme



Voie la plus lisible depuis le giratoire



Des terrasses à valoriser – une largeur totale de 8m

4/ APPROCHE PAYSAGERE

4.5 Ambiances - Place Mgr Ropert

LA PLACE CENTRALE



Une place dédiée à la voiture – Une abbaye en retrait



Une ambiance routière et du mobilier inadaptés au patrimoine

1/ Mettre la voirie en retrait de l'abbatiale et dégager un socle mettant en scène l'édifice religieux

2/ Une identité de place conviviale à affirmer

3/ Mettre en valeur le patrimoine, végétaliser la place, apporter de la fraîcheur



Des murets qui rythment et clivent la place



Rue des vénètes - commerçante aux pieds de façade soignés



Rue des Korrigan- une venelle piétonne

1/ Rendre le piéton prioritaire

2/ Conforter la végétation en pieds de façade

3/ Donner de l'espace au déballage et à l'appropriation de la rue par les riverains.



Rue Lior Fardial – une venelle circulée

UN LIEU
SOUS-
UTILISE



Une entrée très technique

1/ Lieu de spectacle et de stationnement – des équipements et plantations qui valorisent peu l'histoire du lieu

2/ Aucune offre touristique en matière de jardin sur la presqu'île. Se poser la question de sa mise en valeur et de sa gestion.

3/ Mettre en valeur les usages de cet écrin de verdure en plein centre-ville.

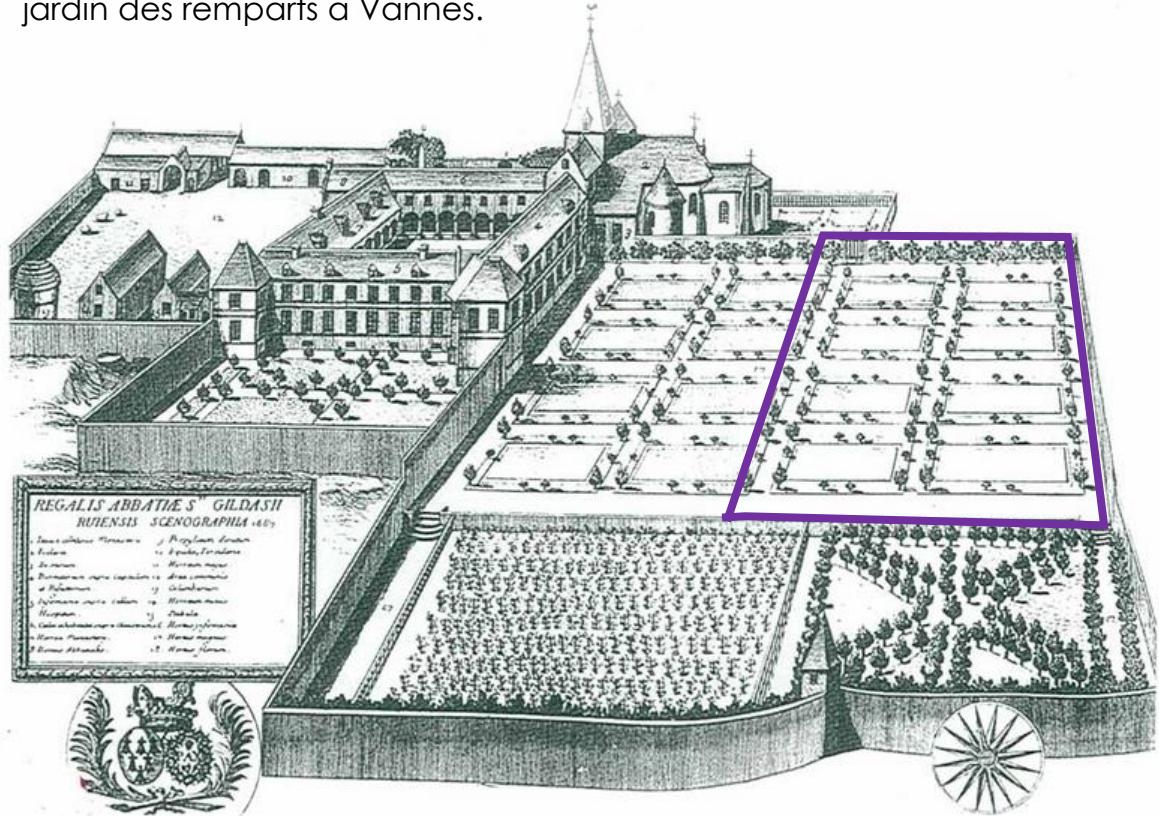
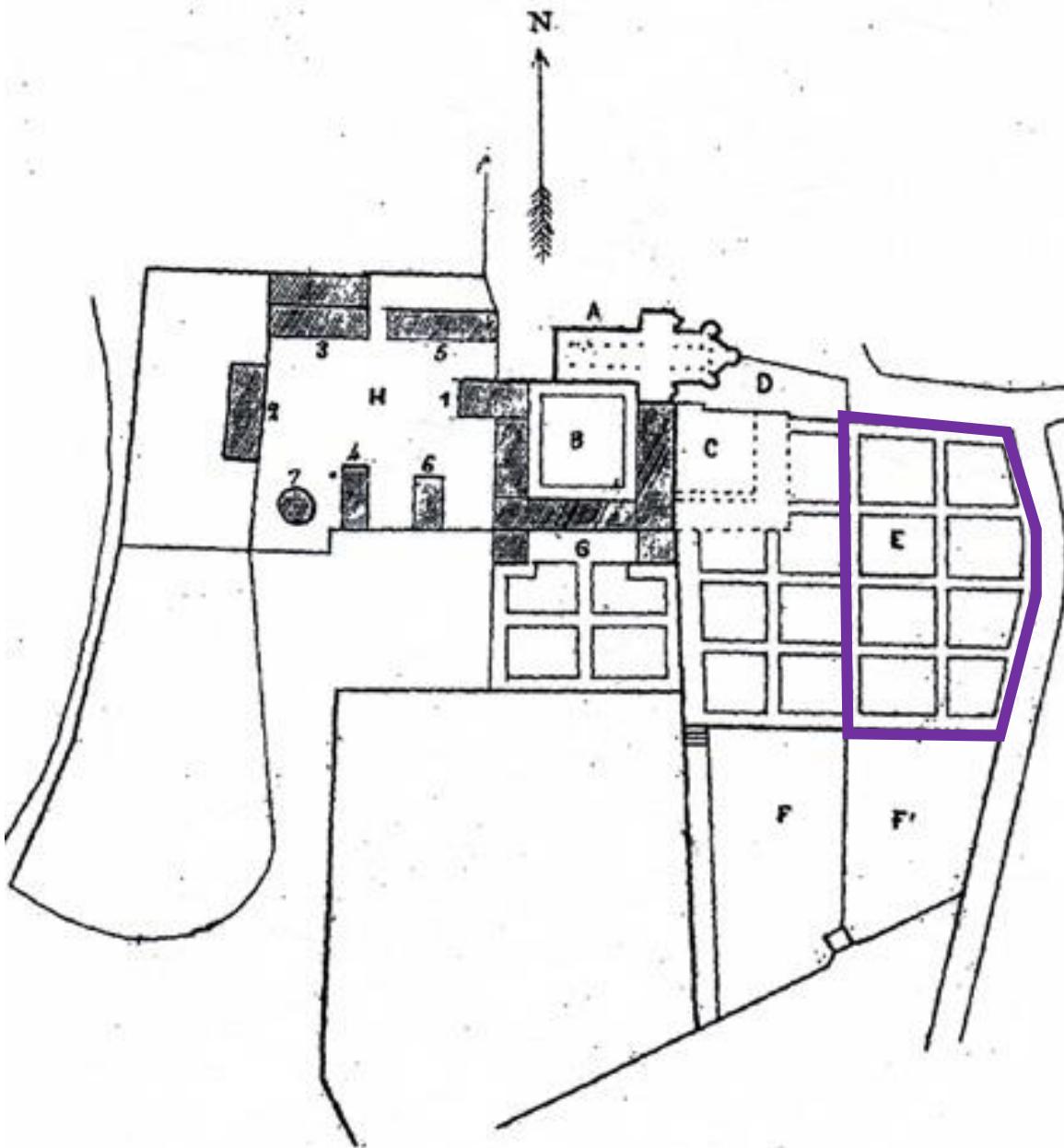


Une vaste pelouse ceinte de murs



Un espace scénique qui trouve bien sa place

UN LIEU
SOUS-
UTILISE



Exemple de jardin régulier à proximité

Autrefois intégré au 'Grand jardin' de l'abbaye. Certainement sous forme de potager et accompagné d'un verger et de vigne. Il est intéressant de noter que le parvis de l'abbaye servait à la culture des fleurs. Plusieurs exemples de jardins réguliers existent dans la région, le jardin de l'abbaye de Daoulas ou encore le jardin des remparts à Vannes.

S^T GILDAS DE RHUYS.

A. Eglise. — B. Cloître. — C. Refuge provisoire. — D. Fleurs
E. Grand jardin. — F. Vigne et verger. — G. Petit jardin. — H. Cour
avec maisons abbatiales 12; granges 3, 4; écuries 5, 6; et colombier 7

1680

UN CHEMIN
CHAMPETRE ET
VEGETALISE



Une vue sur l'abbaye à mettre en valeur



Un pincement de la voirie qui limite les possibilités



Une ambiance fraîche et végétalisée



Une rupture forte entre la place et le chemin

1/ Itinéraire obligatoire pour les personnes repartant de la plage de port Maria

2/ Une largeur restreinte bordées de murs en pierre à valeur identitaire

3/Sa connexion entre la place de la mairie, le jardin et la place Ropert offre un linéaire de déambulation très intéressant.

4/ Interroger la nécessité de la circulation de transit dans cette voie à valeur résidentielle et piétonne.

UNE
LIAISON
PIETONNE A
CONFORTER



Une entrée vers le lavoir attrayante



Un débouché sur un espace technique



1/ Conforter la connexion piétonne, aujourd'hui étriquée alors que de l'espace existe en parcelle 597

2/ Raccorder la végétation au parvis de la mairie

4/ APPROCHE PAYSAGERE



Amorcer les continuités piétonnes



Une aire de stationnement qui ne sert pas



4.10 Ambiances – Rue Kercaradec

1/ Marquer l'entrée dans l'hypercentre et amorcer les circulations piétonnes

2/ Un City-Stade dans un arrière de lot qui mériterait d'être connecté aux jeux de la place de la Fontaine.

3/ Un carrefour très large vers le Grand-Mont sans continuité piétonne/cycles alors que s'y trouve un loueur de vélo.

4/ Un espace à habiller pour lui conférer une identité plaisante

UN SITE A
CONNECTER
A LA PLACE
DE LA
FONTAINE



Un espace à habiller



Un espace très minéral

1/ Un espace essentiel à la vie du bourg, mais qui ne joue pas son rôle d'accueil

2/ Questionner la viabilité de l'organisation du marché dominical sur cet espace de stationnement.

3/ Une circulation périphérique qui ne permet pas une bonne lisibilité du site et de ses accès/sorties



Un traitement des revêtements et du mobilier très urbain



Des usages peu adaptés à l'emplacement

UN NŒUD
DE VOIRIE
FRAGMENTE



Rendre lisible la place de chacun dans cet espace partagé

1/ Une supérette avec 2 aires de stationnement à proximité du parking principal du bourg.

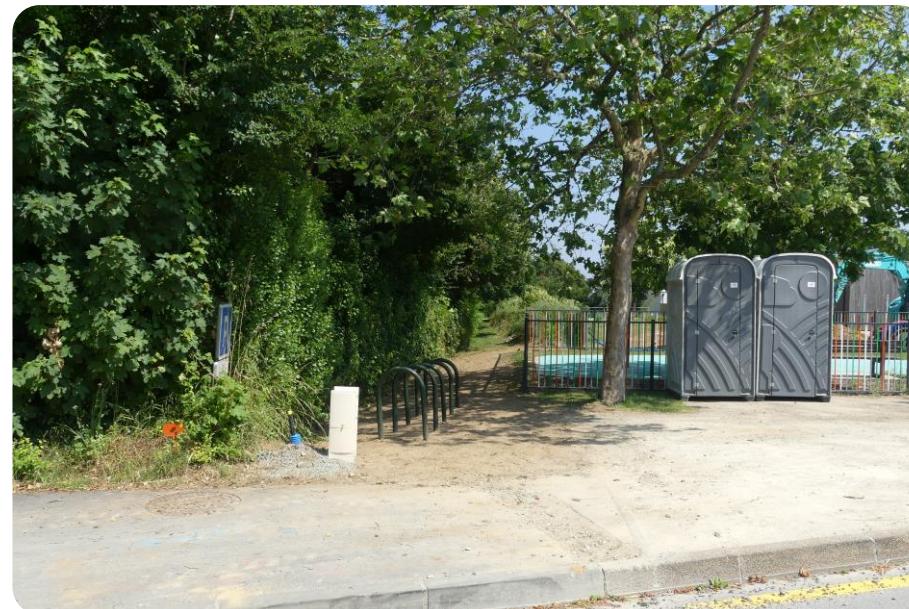
2/ Une fontaine rond-point déconnectée et peu mise en valeur

3/ Un traitement de voirie avec une identité rural en contraste fort avec le parking et l'entrée de bourg.

4/ Des circulations piétonnes à sécuriser et relier pour permettre une meilleure lisibilité du site surtout dans un espace accueillant des enfants.



Créer un véritable parvis d'accueil de l'école

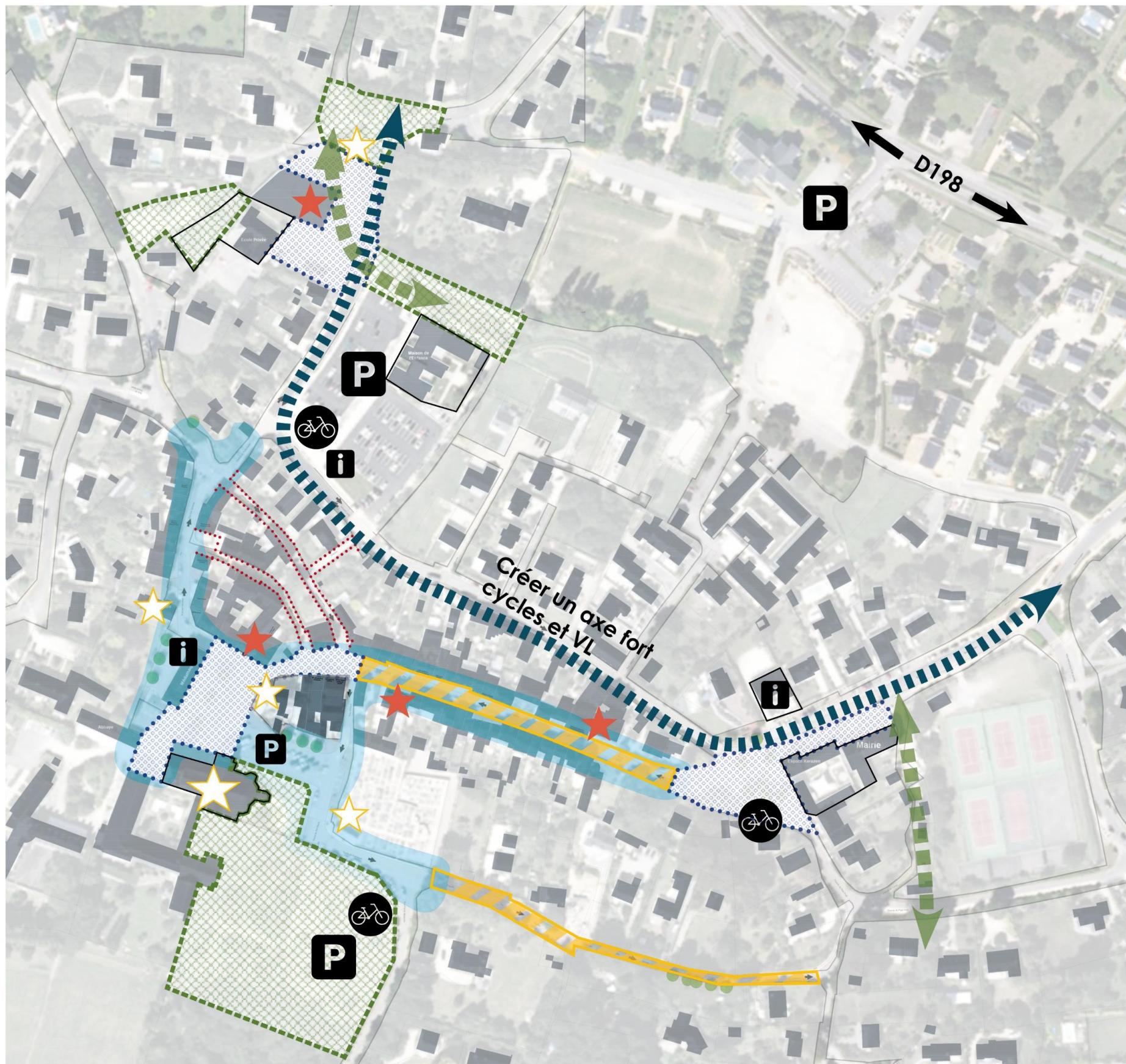


Mettre en valeur la fontaine et l'ambiance champêtre



4 SYNTHÈSE DES ENJEUX URBAINS ET PAYSAGERS

5/ SYNTHÈSE DES ENJEUX



-  Pâtimoine végétal à valoriser
-  Coulée verte à conforter/ valoriser
-  Pâtimoine bâti à valoriser
-  Point d'attrait commercial à valoriser
-  Place conviviale à affirmer
-  Axe de circulation à conforter
-  Hypercentre
-  Venelle
-  Voies mixtes mutables
-  Espaces d'information
-  Lieu d'étape piéton/cycle/navette à conforter
-  Parkings principaux - Améliorer la lisibilité du parcours

1

Permettre de multiples usages : saisonniers, multigénérationnels, variés

Offre en équipements, cheminements et expérience in situ

2

Mette en valeur le patrimoine local et de l'identité de la commune

Traduire cette identité dans les aménagements

3

Faire du Centre bourg, un espace de déambulation facile d'accès

En optimisant les parcours de chacun

4

Démarche environnementale et durable

A la fois en phase de conception, en phase travaux, et pour les dossiers réglementaires

+ **Maitrise Financière** pour une stratégie sur le moyen/long terme soutenable

+ **Concertation** pour une parfaite compréhension du projet par la population

Permettre de multiples usages : saisonniers, multigénérationnels, espaces variés

Offre en équipements, cheminements et expérience in situ



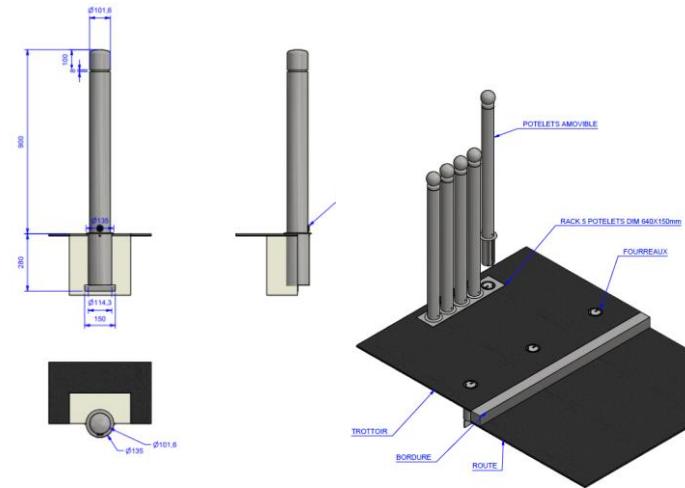
Rue du Général de Gaulle



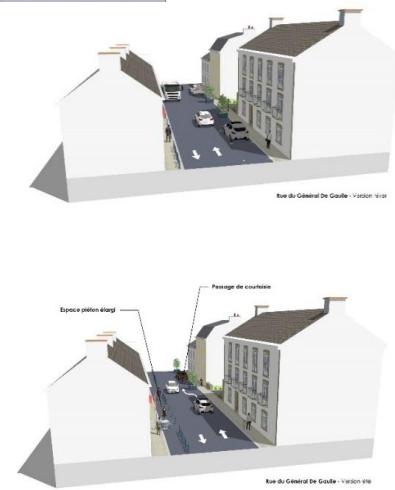
Rue piétonne estivale



Pontivy – du stationnement qui peut être enlevé à tout moment



Une gamme de mobilier adaptée



Ste Anne d'Auray – simulation été/hiver

Mette en valeur le patrimoine local et de l'identité de la commune

Traduire cette identité dans les aménagements



Place Mgr Ropert



Ste Yves– Souligner les espaces



Bandérian – place conviviale permettant le stationnement



Ste Anne d'Auray – agencement d'espace conviviaux au cœur du parking

Faire du Centre bourg, un espace de déambulation facile d'accès

En optimisant les parcours de chacun



Recharger sécuriser



Box de rangement



Abri ouvert ou fermé



Proposer des solutions de transports



Stations de réparation



Prendre en compte les nouveaux cycles



Flécher les parcours

Rendre lisible la place de chacun suivant les espaces



Proposer des services



Créer et organiser la multimodalité



Indiquer le temps de trajet



Optimiser le stationnement



Merci pour votre attention
